

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU
PAYS DE BARR

2023



PAYS DE BARR
communauté de communes

Andlau · Barr · Bernardvillé · Blienschwiller · Bourgheim
Dambach-la-Ville · Eichhoffen · Epfig · Gertwiller · Heiligenstein · Itterswiller
Le Hohwald · Mittelbergheim · Nothalten · Reichsfeld · Saint-Pierre · Stotzheim · Valff · Zellwiller

Directeur de publication : Claude HAULLER

Coordination : Cécile YILDIRIM

Rédaction et relecture : Catherine COLIN, Céline Kuntzmann, Étienne BERTIN, Stéphane BRAUN, Céline Narcy, Franck BURCKEL, Ibrahim DEDE, Berat SOYSAL, Sandra DELAPLACE, Céline SCHOCH, Fabienne DIETZ, Clément JACQUES, Morgan VARENNES, Nadège MIGLIORE, Bruno PINTO, Paul PINTO, Élisabeth RAPP, Inès SIEGEL, Gloria KRIEGEL, Gildas MEHAYE

Photographies, illustrations : Studio Pygmalion, Lilian GINET, Maxime MARION, freepik.com, Badermann Manon



LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à prendre connaissance du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Barr, mettant en lumière les principales actions conduites au cours de l'année dans le cadre de ses compétences.

La qualité de vie, l'attractivité et le dynamisme sont au cœur des politiques publiques que nous menons au service de nos habitants et qui se déclinent tout au long de ces pages.

Parmi les temps forts de cette année, la Communauté de Communes du Pays de Barr a accentué son engagement en faveur des mobilités durables avec le lancement d'une aide à l'achat d'un vélo ou encore l'aménagement des pistes cyclables.

Nous avons été au rendez-vous de la transition écologique et énergétique, avec la déclinaison de notre Plan Climat, les études énergétiques, le Plan de Mobilité Simplifié ou encore l'installation d'un nouvel éclairage LED dans nos équipements sportifs.

Dans le domaine économique, des chantiers importants ont pu être menés à bien, ainsi le Parc d'Activités d'Alsace Centrale a accueilli de nombreuses entreprises.

Nous avons également progressé avec l'aménagement de la 2^{ème} tranche du WASEN à Dambach-la-Ville et de la zone d'activités du Heckengarten à Zellwiller. Neuf lots sont déjà disponibles à Dambach-la-Ville et sept à Zellwiller, offrant de nouvelles opportunités pour nos entreprises locales.

Côté culture, des événements comme la célébration des dix ans de la Seigneurie et le succès record du Festival Clair de rue & Clair de nuit ont attiré des milliers de visiteurs.

Enfin, notre engagement envers nos jeunes se concrétise par des initiatives comme le forum « Petite Enfance, Enfance et Jeunesse » à Zellwiller et une offre diversifiée d'activités artistiques, sportives et culturelles pendant les vacances scolaires, garantissant un environnement propice à leur épanouissement.

Pour conclure, ce rapport d'activités offre l'occasion de remercier toutes les personnes impliquées dans la réalisation de nos actions. Je tiens ainsi à saluer l'engagement des élus et des agents de la Communauté de Communes du Pays de Barr qui donnent vie à notre service public intercommunal.

Bien cordialement,



Claude HAULLER
Président de la Communauté de
Communes du Pays de Barr



SOMMAIRE

La Communauté de Communes du Pays de Barr	5
Les compétences	6
Les acteurs de la démocratie	9
Les élus	10
Les conseillers communautaires	11
L'organigramme des services	12
Fais marquants en 2023	13
Développement économique	16
Parc d'Activités du Piémont	16
Plateforme d'Activités d'Alsace Centrale	16
2ème tranche du Wasen DLV et ZA de Zellwiller	16
Politique Locale du Commerce	17
Finances	18
Budget 2023	18
Contributions et Subventions	18
Ordures ménagères	18
Animation et promotion du territoire	19
La Seigneurie	19
Office de Tourisme et de la Culture	21
Taxe de séjour	22
Camping du Herrenhaus au Hohwald	23
Aires de Camping-cars	24
Festival Clair de Rue & Clair de Nuit	25
Marketing territorial & Communication	26
Équipements communautaires	27
Équipements sportifs	27
Autres sites	28
Périscolaires Pôle Enfance Jeunesse	28
Banque de matériel	28
Agenda d'Accessibilité Programmée	28
Mobilité	28
Environnement et urbanisme	29
Transition écologique	29
Sensibilisation	29
Biodiversité	30
Mobilités	31
Plan Vélo : restitution & ciné débat	31
Transport à la demande	31
Énergie	33
Matériaux biosourcés	33
Étude de faisabilité d'un réseau de chaleur urbain	33
Visites de chaufferies	33
Sobriété énergétique	34
Études solaires photovoltaïques	34
Audits énergétiques	34
Plan Local d'Urbanisme intercommunal	34
Enfance Jeunesse	35
Partenariats	35
Sites Accueils de Loisirs Sans Hébergement	36
Relais Petite Enfance	37
Service Animation Jeunesse	40
Ressources humaines	41

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU PAYS DE BARR

Le 1^{er} janvier 2013 était créée la Communauté de Communes Barr-Bernstein, fusion de la Communauté de Communes du Piémont de Barr et de la Communauté de Communes du Bernstein et de l'Ungersberg, elles-mêmes issues de SIVOM créés respectivement en 1974 et 1973.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes a changé de nom pour s'appeler **Communauté de Communes du Pays de Barr**.

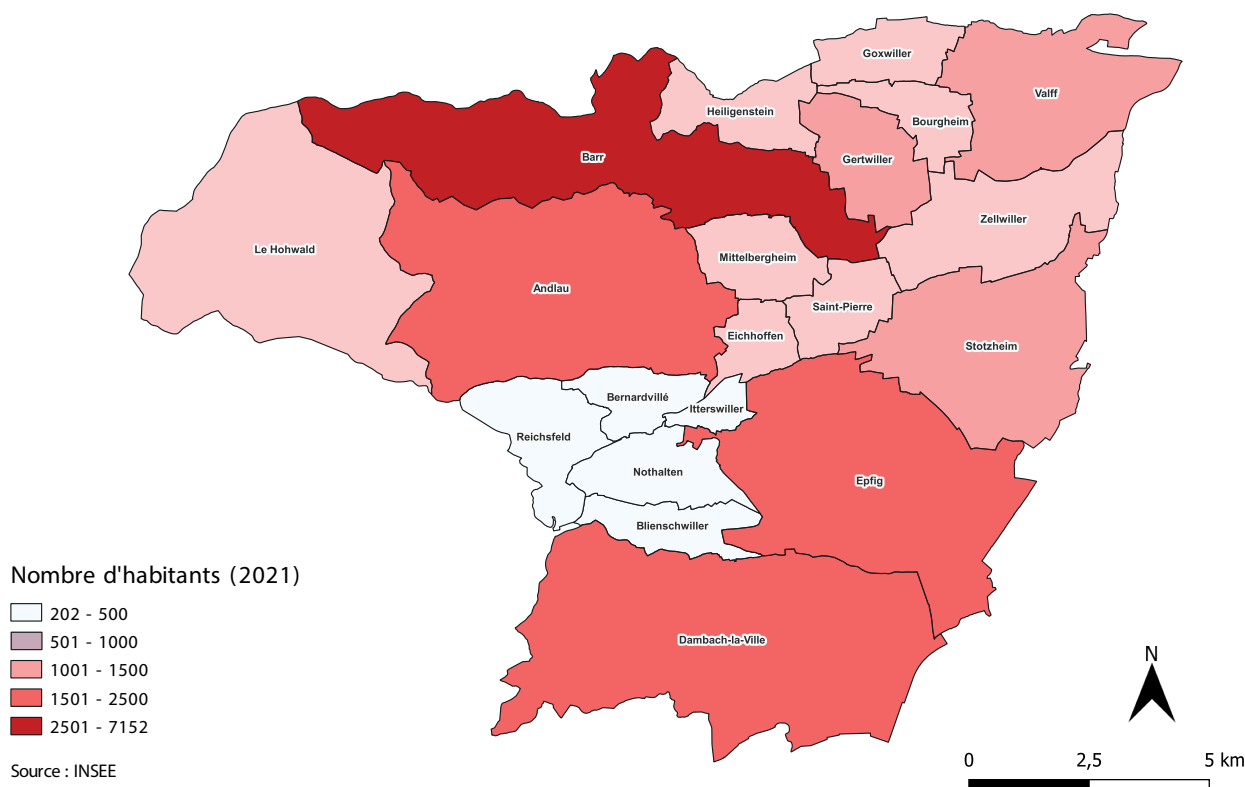
La Communauté de Communes du Pays de Barr est située entre Strasbourg et Colmar, et entre les pôles secondaires d'Obernai et de Sélestat.

Elle est composée au niveau administratif de vingt communes et totalisait **24 179 habitants** répartis sur 189,5 km² au recensement de 2018.

Barr, les bourgs de Dambach-la-Ville, d'Epfig et d'Andlau, ainsi que les 16 villages sont répartis au sein de trois entités géographiques : plaine, piémont et montagne.

Communes	Habitants	Densité	Superficie au km ²
Andlau	1 759	73,4	23,7
Barr	7 152	349,4	20,6
Bernardvillé	202	75,7	2,8
Blienschwiller	308	101	3,1
Bourgheim	635	225,4	2,8
Dambach-la-Ville	2 207	76,9	28,8
Eichhoffen	513	229,1	2,3
Epfig	2 246	102,6	21,9
Gertwiller	1 273	256,7	4,9
Goxwiller	835	253,9	3,3
Heiligenstein	938	240,3	4
Itterswiller	224	197,5	1,2
Le Hohwald	501	24,3	20,8
Mittelbergheim	598	163,2	3,8
Nothalten	440	114	4
Reichsfeld	295	59,6	5
Saint-Pierre	613	195,9	3,2
Stotzheim	1 090	80,1	13,6
Valff	1 369	128,2	10,9
Zellwiller	808	92,3	8,8

POPULATION MUNICIPALE DES COMMUNES DU PAYS DE BARR



LES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme ; document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

2. ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme.

3. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement ; aménagement d'un bassin ou d'une fonction hydrographique ; entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; défense contre les inondations et la mer ; protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

4. AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

5. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés au sens des articles L 2224-13 et suivants du CGCT.

6. ASSAINISSEMENT

Intégralité de la compétence assainissement des eaux usées comprenant l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif au sens de l'article L 2224-8 du CGCT.

7. EAU

Intégralité de la compétence relative à la production et à la distribution d'eau potable au sens des articles L 2224-7 et L 2224-7-1 du CGCT.



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

1. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

L'action d'intérêt communautaire suivante est inscrite au titre de la protection et la mise en valeur de l'environnement : la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement au sens du 4^{ème} paragraphe de l'article L 211-7 du code de l'environnement, en matière de lutte contre les coulées de boue portant sur des opérations revêtant une dimension communautaire.

2. POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

La Communauté de Communes n'a retenu aucune action d'intérêt communautaire au titre de la politique de logement.

Les actions d'intérêt communautaire suivantes sont inscrites au titre du cadre de vie :

- Actions déclarées d'intérêt communautaire destinées à la valorisation, à la promotion et au soutien de l'identité paysagère et patrimoniale locale ainsi que de la sauvegarde des vestiges du patrimoine castral.
- Toute opération ou action d'intérêt communautaire destinée à favoriser l'émergence ou la mise en valeur de sites, bâtiments ou équipements remarquables au travers de cheminements ou circuits thématiques.
- Actions d'intérêt communautaire portant sur la valorisation du grand site naturel, patrimonial et paysager du Massif du Mont Sainte-Odile en partenariat avec les territoires concernés et les acteurs impliqués.

3. CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Les actions d'intérêt communautaire retenues à ce titre portent sur la création, l'aménagement et l'entretien des voies desservant l'ensemble des zones d'activités économiques ainsi que les voies desservant les zones d'aménagement concerté déclarées d'intérêt communautaire.

4. CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

La Communauté de Communes n'a retenu aucune action d'intérêt communautaire au titre des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

5. ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

• Actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse

Détermination, mise en œuvre et conduite d'une politique communautaire en matière d'enfance et de jeunesse prenant appui sur un Projet Éducatif Local en partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués.

Les actions déployées à ce titre comprennent la création, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements et de structures déclarés d'intérêt communautaire destinés à :

- L'animation d'un Relais Petite Enfance (RPE).
- L'exercice des activités de crèche, garderie avec restauration, accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires ainsi que leur gestion, et déclarés d'intérêt communautaire.
- L'organisation d'un Service Animation Jeunesse (SAJ) développant des activités socio-éducatives et socio-culturelles en direction des jeunes.

• Actions en faveur de l'emploi

Accompagnement ou soutien de toute initiative ou démarche favorisant l'accès à l'emploi sur le territoire, déclarée d'intérêt communautaire.

6. ASSAINISSEMENT

Les actions d'intérêt communautaire retenues à ce titre jusqu'au 1^{er} janvier 2020 portent sur l'intégralité de la compétence assainissement comprenant l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif au sens de l'article L 2224-8 du CGCT.

Prévu initialement par la loi NOTRe pour le 1er janvier 2020, le transfert de la compétence « assainissement » peut, suite à la loi du 3 août 2018, être reporté sous certaines conditions au 1er janvier 2026 au plus tard.

7. MAISONS DE SERVICES PUBLICS

Création et gestion de maisons de services publics et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

COMPÉTENCES **FACULTATIVES**

1. ACTIONS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'URBANISME

- Élaboration et mise en œuvre d'un Projet de Développement et d'Aménagement du Territoire dans le cadre de la conduite des politiques communautaires en association avec les communes membres.
- Mise en œuvre d'un Règlement Local de Publicité.

2. ACTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Participation au financement des aides et des régimes d'aides mis en place par la Région dans les conditions prévues à l'article L 1511-2 du CGCT.
- Définition d'un dispositif d'aides ou de régimes d'aides sur le territoire communautaire en matière d'investissement immobilier et de location de terrains ou d'immeubles dans les conditions prévues à l'article L 1511-3 du CGCT.
- Construction et gestion d'ateliers relais pour des opérations revêtant une dimension communautaire.

3. ACTIONS TOURISTIQUES

Construction, aménagement et gestion d'équipements à vocation touristique revêtant une dimension communautaire en favorisant également l'émergence de grands projets structurants contribuant à l'attractivité du territoire ou son rayonnement touristique.

4. AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Création ou participation à la création d'infrastructures de télécommunication à très haut débit dans le cadre de Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique en partenariat avec les autres collectivités ou acteurs associés.

5. ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

- Réalisation ou accompagnement de toute action revêtant une dimension communautaire favorisant les modes de déplacements terrestres non motorisés, ainsi que les circulations douces destinées au maillage intercommunal par des cheminements piétons et des liaisons cyclables entre les agglomérations.
- Organisation et mise en œuvre d'un service de transport public de voyageurs à la demande en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité et Autorité Organisatrice du Transport de second rang par délégation du Conseil Régional et dans les conditions prévues à l'article L 1231-1 du code des transports.
- Réalisation ou accompagnement de toute action revêtant une dimension communautaire favorisant les usages partagés des véhicules terrestres à moteurs relatifs au covoiturage, à l'autopartage ou à d'autres dispositifs poursuivant le même objectif, dans les conditions prévues à l'article L 1231-1 du code des transports.

6. ACTIONS CULTURELLES

Réalisation, promotion, accompagnement ou soutien de toute animation ou tout événement à caractère culturel comportant une dimension communautaire.

7. ACTIONS SPORTIVES

Réalisation, promotion, accompagnement ou soutien de toute action ou manifestation à caractère sportif comportant une dimension communautaire.

8. ACTIONS ÉDUCATIVES

Fonctionnement et équipement matériel du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).

LES ACTEURS DE LA DÉMOCRATIE

Les Conseillers Communautaires de la Communauté de Communes du Pays de Barr (CCPB) sont issus du dernier renouvellement général de juillet 2020. Au sein du Conseil Communautaire, les sièges sont répartis en fonction de la population, chaque commune devant détenir au moins un siège.



Les Conseillers Municipaux

Les représentants des 20 communes membres sont élus en même temps que les Conseillers Municipaux

Les Conseillers Communautaires

Les Conseillers Communautaires, au nombre de 45, élisent parmi eux les membres du Bureau de la CCPB

Le Bureau

Le Bureau est composé du Président et de 7 Vice-Présidents

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de Communes du Pays de Barr. Il vote notamment le budget et détermine toutes les orientations de la politique communautaire. Il se réunit en séance publique au moins une fois par trimestre.

LE BUREAU

Le Bureau est formé par le Président et les 7 Vice-Présidents. Il prépare les propositions à soumettre au Conseil de Communauté et règle les affaires pour lesquelles il a reçu délégation. Il se réunit régulièrement plusieurs fois par mois.

LES COMMISSIONS

LES COMMISSIONS LÉGALES

- Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Commission de Délégation de Service Public et de Concession
- Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées
- Commission Locale Chargée d'Évaluer les Transferts de Charges (CLETC)

LES SIÈGES

Nombre de sièges	Communes
1	Bernardvillé Blienschwiller Bourgheim Eichhoffen Itterswiller Le Hohwald Mittelbergheim Nothalten Reichsfeld Saint-Pierre
2	Gertwiller Goxwiller Heiligenstein Stotzheim Valff Zellwiller
3	Andlau
4	Dambach-la-Ville Epfing
12	Barr

LES COMMISSIONS PERMANENTES

Elles réunissent, sous la Présidence d'un ou deux Vice-Présidents délégués, les Conseillers Communautaires intéressés ainsi que quelques Conseillers Municipaux et constituent un lieu de réflexion et de débat. Elles sont organisées avant chaque réunion du Conseil de Communauté selon l'ordre du jour de celui-ci.

- Commission Finances, Économie et Services au Territoire
- Commission Équipements, Développement Durable et Urbanisme
- Commission Action Touristique et Promotion du Territoire

Elles ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les différents projets de délibération relevant de leurs compétences.

LES COMITÉS DE PILOTAGE

- Enfance & Jeunesse
- Événementiel
- Développement Durable & Environnement
- PLUi
- Attractivité du Territoire

LES ORGANISMES EXTÉRIEURS PARTENAIRES

Le Conseil de Communauté désigne des représentants de la Communauté de Communes du Pays de Barr au sein des instances ci-dessous :

- Établissements publics supra-communautaires
 - ✓ Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin Ehn-Andlau-Scheer (SMEAS)
 - ✓ Syndicat Mixte d'Alsace Centrale pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM)
 - ✓ Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA)
- Établissements Publics
 - ✓ Établissement Public Foncier d'Alsace
 - ✓ Établissements publics locaux d'enseignement du second degré
 - ✓ Groupe Hospitalier de Sélestat - Obernai
- Organismes investis d'une vocation d'intérêt public
 - ✓ Mission Locale de Sélestat
- Organismes para-communautaires
 - ✓ Office de Tourisme du Pays de Barr
 - ✓ Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Autres organismes
 - ✓ Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS)
 - ✓ Fondation du Patrimoine
 - ✓ Association Slow Up Alsace

LES ÉLUS

LE PRÉSIDENT

CLAUDE **HAULLER**

Maire de Dambach-la-Ville

Exécutif de la Communauté de Communes du Pays de Barr, le Président est élu par le Conseil Communautaire pour la durée du mandat des Conseillers Communautaires et préside le Conseil et le Bureau.



LES VICE-PRÉSIDENTS



VINCENT **KOBLOTH**

1^{er} Vice-Président

Maire de Reichsfeld

FINANCES, BUDGET ET MOYENS GÉNÉRAUX



MARIÈLE **COLAS-SCHOLLY**

4^{ème} Vice-Présidente

2^{ème} adjointe à la Ville de Barr

ACTION TOURISTIQUE & PROMOTION DU TERRITOIRE



NATHALIE **KALTENBACH**

2^{ème} Vice-Présidente

Maire de Barr

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET PROSPECTIVE



THIERRY **FRANTZ**

5^{ème} Vice-Président

Maire d'Andlau

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES ET LOGISTIQUE



SUZANNE **LOTZ**

6^{ème} Vice-Présidente

Maire de Goxwiller

ENFANCE ET JEUNESSE



VINCENT **KIEFFER**

3^{ème} Vice-Président

Maire d'Itterswiller

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ



JEAN-CLAUDE **MANDRY**

7^{ème} Vice-Président

Maire d'Epfig

URBANISME ET POLITIQUE FONCIÈRE

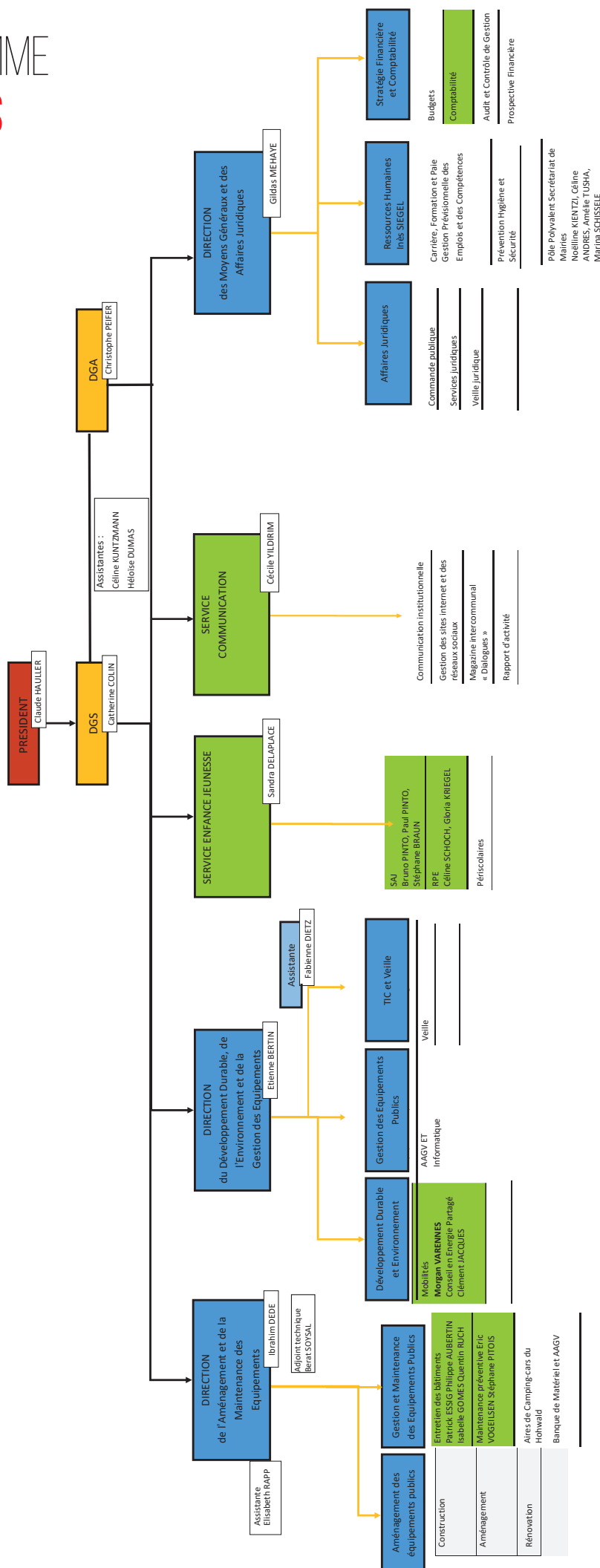
Quelques chiffres

8 Conseils de Communauté, 4 Conférences des Maires, 18 réunions du Bureau, 7 réunions COPIL, 2 Commissions Réunies, 81 délibérations, 28 décisions du Bureau, 17 décisions du Bureau.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Communes	Noms	Prénoms
Andlau	BONNET	Fabien
	FRANTZ	Thierry
	WACH	Caroline
Barr	KALTENBACH	Nathalie
	BOEHM	Claude
	COLAS-SCHOLLY	Marièle
	ENGEL	Gérard
	MAULER	Laurence
	HERING	Jean-Daniel
	WACK	Florence
	GLOECKLER	Gérard
	LEROY-KOFFEL	Anémone
	WEISSE	Hervé-Paul
	ALICI	Ferda
	ZUBER	Pierre-Yves
Bernardvillé	RISCH	André
Blienschwiller	SOHLER	Jean-Marie
Bourgheim	CORNEC	Jacques
Dambach-la-Ville	HAULLER	Claude
	MESSMER	Doris
	OSER	Pascal
	RISCH	Déborah
Eichhoffen	LAVIGNE	Évelyne
Epfig	MANDRY	Jean-Claude
	STIRMEL	Pascale
	KOST	Claude
	SCHMITT	Sabine
Gertwiller	HUCHELMANN	Rémy
	GRAFF	Suzanne
Goxwiller	LOTZ	Suzanne
	EHRHART	Yves
Heiligenstein	KARL	Jean-Georges
	FASSEL-DOCK	Christine
Itterswiller	KIEFFER	Vincent
Le Hohwald	CONRAD	Patrick
Mittelbergheim	CAVODEAU	Marie-Josée
Nothalten	REIBEL	Marc
Reichsfeld	KOBLOTH	Vincent
Saint-Pierre	RUXER	Denis
Stotzheim	KOENIG	Jean-Marie
	DIETRICH	Anne
Valff	LUTZ	Germain
	LUTZ-ROHMER	Denise
Zellwiller	HEITZ	Denis
	KLIPFEL	Jean-François

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



FAITS MARQUANTS

EN 2023

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **2^{ÈME} TRANCHE DU WASEN À DAMBACH-LA-VILLE ET ZONE D'ACTIVITÉS DU HECKENGARTEN À ZELLWILLER**
L'aménagement des zones d'activités a été optimisé, avec une finalisation prévue pour l'été 2024. Neuf lots à Dambach-la-Ville et sept à Zellwiller sont déjà en commercialisation.
- **PARC D'ACTIVITÉS DU PIÉMONT À GOXWILLER - VALFF :**
De nombreux chantiers de construction achevés ont permis l'installation des petites et moyennes entreprises.
- **POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE :**
La Communauté de Communes du Pays de Barr s'est associée à la CCI Alsace Eurométropole pour accompagner les commerçants à obtenir le Label Qualité Accueil, visant à améliorer l'accueil et le service client. En 2023, onze commerçants ont été récompensés, avec une reconduction prévue en 2024.



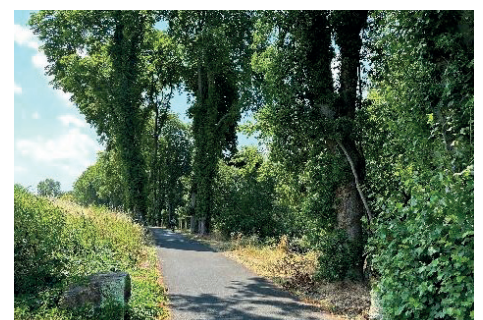
ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROMOTION ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- **LA SEIGNEURIE**
En 2023, la Seigneurie a célébré ses dix ans avec une nouvelle identité et un parcours repensé, attirant un record de 16 037 visiteurs.
- **L'OFFICE DE TOURISME ET DE LA CULTURE**
 - ✓ L'OTC du Pays de Barr a été transformé en Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) en 2023.
 - ✓ L'OTC a publié pour la première fois un guide de Noël à 1 500 exemplaires, mettant en avant les animations et marchés de Noël du territoire.
 - ✓ Le guide du partenaire a également été revu avec un nouveau design et de nouvelles formules de partenariat.
- **CAMPING DU HERRENHAUS AU HOHWALD**
 - ✓ Dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil, le camping poursuit sa collecte de données grâce à un formulaire de satisfaction.
- **FESTIVAL CLAIR DE RUE & CLAIR DE NUIT**
 - ✓ Record d'affluence pour la 3^{ème} édition et programmation réussie.



ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

- Mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'éclairage LED au Jardin Des Sports à Barr : des gains énergétiques sont attendus.
- Travaux à la Seigneurie : Climatisation et rénovation du parcours pédagogique.
- Pistes cyclables Plan Vélo : Réfection du Chemin des Seigneurs / liaison Barr-Gertwiller.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

- **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
 - ✓ Bilan intermédiaire et nouvelles initiatives pour le Plan Climat 2023.
 - ✓ Programme « Petite Ville de Demain » : Plan d'action abouti et convention signée avec les partenaires.
- **SENSIBILISATION**
 - ✓ Kit éco-manifestation : CCPB propose un kit éco-responsable gratuit (assiettes, gobelets, bacs de tri) pour les associations et les communes.
 - ✓ Labellisation : Le Festival Clair de Nuit 2023 obtient le label niveau 1 d'éco-manifestation.
 - ✓ Formation interne aux fresques du climat et de la mobilité pour organiser des ateliers de sensibilisation grand public.
- **BIODIVERSITÉ**
 - ✓ Natura 2000 : Renouvellement de la convention.
 - ✓ Trame Verte et Bleue (TVB) : Diagnostic approfondi des potentiels, des actions en cours ou projetées par les 35 communes.
 - ✓ Trame Noire : Extension de l'étude TVB pour inclure la Trame Noire, la mission d'étude a été confiée au groupement TerrOïko, DarkSkyLab et On.
- **MOBILITÉS**
 - ✓ Plan de Mobilité Simplifié : Diagnostic et orientation vers six grands axes de travail.
 - ✓ Transport à la Demande : En 2023, 1 500 déplacements et 11 000 km parcourus.
 - ✓ Aménagements cyclables : Première liaison cyclable de 400 mètres réalisée entre Gertwiller et Barr.
 - ✓ Fête du Vélo : 2^{ème} édition organisée en juin 2023, avec animations et ateliers pour promouvoir l'usage du vélo.
 - ✓ Aide à l'achat de vélos : 190 aides versées, totalisant 20 600 €, pour encourager l'achat de vélos à assistance électrique.
- **ÉNERGIE**
 - ✓ Matériaux Biosourcés : Formation des agents techniques afin d'accompagner les communes dans les projets de construction et de rénovation énergétique.
 - ✓ Lancement d'une étude de faisabilité pour le déploiement d'un réseau de chaleur urbain biomasse au niveau du Jardin Des Sports à Barr.
 - ✓ Lancement d'une étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les équipements sportifs.



URBANISME

- Engagement de la procédure de modification N°1 de droit commun du PLUi.

ENFANCE JEUNESSE

- Le forum « Petite Enfance, Enfance et Jeunesse » à Zellwiller a réuni les acteurs locaux pour partager des projets et initiatives pour les 0-25 ans.
- Conception d'un livret d'accueil présentant les modes d'accueil pour enfants et les services de soutien aux parents, incluant structures périscolaires, établissements scolaires et équipements sportifs.
- Formation continue à destination des assistants maternels.
- Offre complète d'activités artistiques, sportives et culturelles pendant les vacances scolaires.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



PARC D'ACTIVITÉS DU PIÉMONT

De nombreux **chantiers de constructions se sont finalisés** et les entreprises suivantes ont pu s'installer :

- Fortwenger spécialisée dans les pains d'épices,
- KS groupe avec le bâtiment le César qui propose des cellules artisanales,
- Vert l'Extérieur, paysagiste,
- Société Stirmel spécialisée dans l'élevage et la transformation des volailles, avec un magasin de vente,
- l'extension de Jardin Habitat Construction, spécialisée dans la distribution de produits pour les professionnels du jardin.

La Société Sorgel, spécialisée dans la commercialisation de produits alimentaires surgelés halal a racheté un bâtiment.

Des **chantiers sont en cours** pour les entreprises suivantes :

- Société Forcis, spécialisée dans les dispositifs de protection des sites sensibles,
- Société Mesa, spécialisée en tôlerie industrielle,
- Groupe Boule, pour la construction d'un outil de production de façades à ossature Bois et pour l'entreprise de construction BEAR.



2^{ème} tranche de la zone d'activités du Wasen à Dambach-la-Ville



2^{ÈME} TRANCHE DU WASEN À DAMBACH-LA-VILLE ET ZONE D'ACTIVITÉS DU HECKENGARTEN À ZELLWILLER

L'aménagement des deux zones d'activités a été pensé en parallèle pour optimiser le phasage des travaux tout en conservant des spécificités liées à chacune des zones.

L'aménagement de la 2^{ème} tranche du Wasen à Dambach-la-Ville a débuté en juin 2023 et a été achevé en mars 2024, tandis que les travaux pour la zone d'activités du Heckengarten à Zellwiller seront achevés au début de l'été 2024.

L'aménagement a été conçu pour répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises, avec neuf lots pour le Wasen et sept lots pour le Heckengarten.

Le foncier a été optimisé tout en respectant des mesures d'insertion paysagère conduisant à des aménagements qualitatifs pour nos futures entreprises. Les voiries définitives seront réalisées une fois que l'ensemble des bâtiments seront construits.

Les enveloppes budgétaires prévues ont été respectées.

Pour la 2^{ème} tranche du Wasen à Dambach-la-Ville, le budget est de 750 000 € et de 500 000 € pour la zone d'activités à Zellwiller.



Zone d'activités du Heckengarten à Zellwiller

PLATEFORME D'ACTIVITÉS **D'ALSACE CENTRALE**

L'élaboration du dossier d'autorisation environnementale a été suspendue au regard du Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI)*.

* Les PPRI sont des outils de prévention du risque inondation qui réglementent l'urbanisation dans les zones à risque.

COMMERCIALISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS

La commercialisation des zones d'activités du Wasen à Dambach-la-Ville et du Heckengarten à Zellwiller a commencé avant même leur aménagement.

En effet, face à la forte demande sur notre territoire, **des rencontres ont été organisées avec le soutien de l'ADIRA** pour attribuer certains lots à des entreprises. **Certaines cessions devraient avoir lieu, dès 2024.**

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

LABEL QUALITÉ ACCUEIL

La Communauté de Communes du Pays de Barr s'était engagée en 2022 auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole à accompagner les commerçants sur ce volet au travers du Label Qualité Accueil.

Ce label offre aux commerçants souhaitant s'inscrire dans le dispositif, l'opportunité d'améliorer la qualité de l'accueil et du service client dans leur point de vente, tout en valorisant leurs efforts.

Concrètement, **la démarche apporte au commerçant :**

- un outil d'évaluation pour mesurer et améliorer la qualité de l'accueil et du service client en magasin,
- un regard extérieur et neutre sur l'entreprise,
- un moyen de mobiliser le personnel sur ces valeurs,
- la possibilité de valoriser son engagement qualité auprès de sa clientèle,
- la possibilité de créer une dynamique collective sur un même site commercial,
- une communication individuelle et collective sur l'engagement « Qualité ».

L'implication de la collectivité dans ce partenariat s'inscrit parfaitement dans notre démarche de développement économique et commercial territorial, retranscrite dans notre Projet de Territoire.

En 2023, le coût d'inscription dans la démarche Label Qualité Accueil pour un commerçant est de 249 € HT. La Communauté de Communes a apporté une contribution supplémentaire de 150 € HT par dossier, soit un coût résiduel pour le commerçant de 99 € HT.

Le 28 novembre 2023, **onze candidats de la Communauté de Communes du Pays de Barr**, engagés dans la démarche ont été récompensés par les Trophées du Label Qualité Accueil :

- M. Gilles BEYER pour l'Alsacienne Immobilier à BARR
- Mme Aurélie PELGRIN pour L'instant de bien être à MITTELBERGHEIM
- M. Christophe WENGERT pour S'Amer Bière à BARR
- M. Thierry DIEBOLT pour La Boulangerie du Piémont à BARR
- M. Franck VALENTIN pour Les Mille Folies de Papou - Le Fournil à ZELLWILLER et GERTWILLER
- Mme Aurore METZ pour l'Institut SAN BAO à EPFIG
- M. Hugo MONNOYER pour La Ferme Haag à SAINT-PIERRE
- Mme Audrey FARNER pour le Salon d'Audrey à EPFIG qui en est à sa 6^{ème} participation
- Mme Amandine DAUTEL pour l'enseigne KRAEMER à BARR
- Mme Sandra OLIVIER pour l'enseigne La Chaussure à BARR

La Communauté de Communes va renouveler ce partenariat avec la CCI en 2024 afin d'accompagner davantage de commerçants du Pays de Barr à s'engager dans cette démarche.



FINANCES



BUDGET 2023



Au 1^{er} janvier 2023, la Communauté de Communes du Pays de Barr est chargée de l'exécution d'un budget principal et neuf budgets annexes comprenant cinq zones d'activités économiques, la gestion des ordures ménagères confiée au SMICTOM, de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Barr, des campings et plus précisément celui situé sur la commune du Hohwald et des deux aires de camping-cars implantées sur les communes d'Andlau et de Dambach-la-Ville.

Comparées à l'exercice 2022, les recettes ainsi que les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal progressent respectivement de + 7 % et + 4 % en 2023. La variation des recettes résulte principalement de l'évolution des recettes fiscales (revalorisation des bases tenant compte du taux de l'inflation) incluant la taxe de séjour collectée (279 000 €). Avec un résultat de fonctionnement excédentaire qui s'élève à 6 379 757,34 € (soit +7 % par rapport à 2022) dont une partie servira à couvrir le déficit d'investissement constaté la même année, puis une autre partie sera mis en réserve afin d'autofinancer au maximum les investissements futurs.

La gestion financière de la collectivité s'inscrit dans les objectifs majeurs de la stratégie de la collectivité qui sont de maintenir un équilibre financier et de dégager des ressources financières nécessaires au bon fonctionnement des activités courantes.

Le résultat d'investissement en 2023 est, comme l'année précédente, déficitaire (-1 469 704 € contre - 599 420 € en 2022). Toutefois, il est important de préciser que la Communauté de Communes n'a, depuis 2012, pas eu recours à l'emprunt et finance les investissements des budgets annexes (hors zones d'activités) sur ses fonds propres.

Avec un total de recettes réelles consolidées qui s'élève à 18,8 millions d'euros et un total de dépenses réelles consolidées d'un montant de 14,7 millions d'euros, le résultat consolidé de l'année 2023 est de 4,1 millions d'euros.

Ce résultat en nette amélioration par rapport à l'année dernière (+1,3 millions) démontre que malgré une volumétrie conséquente de budgets et des enveloppes budgétaires différenciées, la gestion financière reste efficiente et maîtrisée dans l'ensemble.

Budget 2023		
Dépenses réelles de fonctionnement	7 650 K€	+ 4 %
Recettes réelles de fonctionnement	10 038 K€	+7 %
Dépenses réelles d'investissement	3 092 K€	+ 57 %
Recettes réelles d'investissement	1 218 K€	+ 80 %

CONTRIBUTIONS & SUBVENTIONS

Contributions obligatoires		
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Piémont des Vosges		124 000,00 €
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle (SDEA)		60 000,00 €
Syndicat Mixte d'Ehn Andlau Scheer (SMEAS)		96 300,00 €
Subventions annuelles de fonctionnement		
AGF - Association Générale des Familles du Bas-Rhin		627 500,00 €
Office de Tourisme Pays de Barr (OTPB)		280 000,00 €
Association Office de Tourisme du Pays de Barr		50 000,00 €
Mission Locale de Sélestat		24 000,00 €
CC Vallée de la Bruche pour les charges annuelles du Chalet du Champs du feu		4 000,00 €

ORDURES MÉNAGÈRES

Les tarifs relatifs à la redevance des ordures ménagères augmentent de 2 % en 2022 par rapport à 2021. La grille tarifaire ci-jointe est également disponible sur le site du SMICTOM.

Volume de l'abonnement en litres		60	80	120	180	240	340	770
Abonnement annuel circuit		195 €	228 €	296 €	397 €	499 €	666 €	1 390 €
Abonnement annuel écart		172 €	199 €	251 €	328 €	406 €	539 €	1 102 €
Porte-à-porte	Levées supplémentaires	3 €	4 €	6 €	8 €	11 €	15 €	34 €
	Apport volontaire							
	Nombre d'ouvertures	22	29	44	65	87	123	278
	Ouvertures supplémentaires	2,5 €						

ANIMATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE



LA SEIGNEURIE

2023, NOUVELLE IDENTITÉ ET NOUVEAU PARCOURS POUR UN 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE RECORD

2023 a été une année charnière pour la Seigneurie. D'une part, elle marquait les dix ans d'existence du Centre d'Interprétation du Patrimoine du Pays de Barr. D'autre part, elle était la première année sous la nouvelle identité « la Seigneurie ». Mais surtout, 2023 a vu la concrétisation, avec son ouverture au public, du nouveau parcours de visite permanent. Forte de ce nouveau parcours entièrement repensé, proposant une articulation claire entre les différentes thématiques abordées, centrées sur les monuments du Pays de Barr, la Seigneurie est devenue, plus que jamais, un équipement culturel œuvrant à la promotion du territoire qui la porte.

En 2023, la Seigneurie ayant été ouverte de mars à décembre, les chiffres présentés ci-après sont à lire sur dix mois d'activité contre douze en 2022. La fréquentation globale s'établit à 16 037 visiteurs, faisant de 2023 la meilleure saison depuis la création du Centre d'interprétation du patrimoine. La fréquentation a ainsi connu une hausse de 8,9 % par rapport à 2022 (14 720 visiteurs).

Concernant l'origine géographique des visiteurs, sur la base des visiteurs dont l'origine est identifiée, les visiteurs français représentaient 97 % du total ; les alsaciens (67 & 68) représentant à eux seuls 84 % des visiteurs français.

FRÉQUENTATION PAR TYPE D'ACTIVITÉ

A. LE PARCOURS PERMANENT

Bénéficiant de l'effet de nouveauté, le parcours permanent a attiré un public individuel nombreux, **6 384 visiteurs** (contre 4 142 en 2022), redevenant le premier public de la Seigneurie, et réalisant le meilleur résultat depuis l'ouverture en 2013.

Ce très bon résultat sera à confirmer en 2024, une fois l'effet « nouveauté » passé. Des opérations promotionnelles ont été menées lors de la réouverture en mars, dont la gratuité pour les visiteurs, ce qui a eu pour effet une forte augmentation du nombre de visiteurs gratuits (+84,1%).

B. LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Afin de concentrer la communication et de maximiser la visibilité du nouveau parcours permanent, seule une exposition temporaire a pu être organisée en 2023, entraînant une baisse de fréquentation mécanique de cette activité.



Renforcement de l'Équipe du Service Enfance Jeunesse

L'exposition « À quoi tu joues ? Des histoires de jeux en Alsace » s'est tenue du 12 juillet au 26 novembre.

Néanmoins, cette exposition ludique, pensée pour petits et grands, sur la vaste thématique de l'histoire du jeu et du jouet en Alsace, a attiré **4 591 visiteurs**. Sur ce total, 3 102 visiteurs ont également visité le parcours permanent. Par ailleurs, les activités programmées autour de l'exposition ont mobilisé 541 participants. Cette exposition a rencontré un grand succès auprès de public, faisant la meilleure fréquentation depuis 2019 et dépassant le résultat annuel des deux expositions de 2021.

Ainsi, si les expositions accusent une baisse modérée de **16,2 % par rapport à 2022**, nul doute que la tenue d'une seconde exposition en 2023 aurait conduit à une hausse de la fréquentation annuelle de celles-ci.

C. LES ANIMATIONS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

En 2023, le public scolaire et extra-scolaire a été « stable », enregistrant une très légère baisse (0,5 %), passant de 5 803 à **5 772 élèves, soit 238 groupes accueillis**. Les scolaires et assimilés ont ainsi constitué le second public de la structure.

Tout comme les années précédentes, les mois de mai à juillet furent particulièrement prisés par le public scolaire et extrascolaire, entraînant à nouveau la saturation de la capacité d'accueil.

En effet, sur cette seule période, les deux médiateurs, renforcés d'une stagiaire universitaire, ont accueilli pas moins de 129 groupes représentant 3 071 élèves, soit près de 53 % de la fréquentation scolaire annuelle ! L'ensemble des créneaux disponibles a dû être mobilisé pour assurer ces ateliers et visites. Faute de créneaux et locaux disponibles, des demandes d'établissement n'ont pu être honorées. L'automne a également été une période d'activité importante.

Si ces bons résultats démontrent une nouvelle fois que le public scolaire a identifié la Seigneurie comme une structure à l'offre scolaire pertinente, ils posent également la question des limites de la capacité d'accueil de la structure.

D. LES ATELIERS PROGRAMMÉS (HORS SCOLAIRES)

Concernant les ateliers organisés dans le cadre de la programmation culturelle, les résultats sont variables et certaines baisses sont à relever (ateliers adultes, ateliers familles). Celles-ci s'expliquent en partie par la fermeture de l'équipement au mois de février, amputant de fait la programmation culturelle des vacances d'hiver. De plus, les choix de programmation ont un impact direct sur l'évolution de la fréquentation. Enfin, les volumes modestes de ceux-ci rendent les pourcentages, à la hausse ou à la baisse, peu significatifs.

Ainsi, si les **ateliers enfants** ont connu une forte augmentation par rapport à 2022, +86,2 %, les ateliers adultes ont quant à eux baissés de 42 %.

Les **ateliers famille** ont à nouveau baissé de 35,1 %, passant de 285 personnes à 185. Ce résultat s'explique là encore par une modification de l'offre, plus que par une désaffection du public.

Les ateliers programmés ont connu une **baisse globale de 13,1 %**, **590 personnes** (enfants et adultes) ont pu s'initier à une technique, découvrir un univers ou rencontrer un artisan.

E. LES VISITES GUIDÉES EN GROUPES

Les visites guidées ont à nouveau augmenté. En effet, en 2023, les **visites sur réservation ont atteint 592 personnes**, soit 60 de plus qu'en 2022, (+11,3 %). Malgré cette poursuite de la remontée, les visites sur réservation n'ont toujours pas retrouvé leurs niveaux de 2019 (1 199 visiteurs).

F. LES CONFÉRENCES ET SPECTACLES

Les **conférences** de l'année ont mobilisé **110 auditeurs soit une augmentation de 71,9 %**. La tenue des conférences le dimanche après-midi, au lieu d'un soir de semaine, semble avoir démontré sa pertinence.

Les **spectacles** ont quant à eux attiré **480 personnes**, soit une hausse de 23,4 %.

BILAN FINANCIER

Le bilan financier 2023 fait apparaître 167 821,42 € de dépenses de fonctionnement et 94 330 € de recettes.

Conséquence de la hausse de la fréquentation, **les recettes de billetterie ont connu une hausse de 16,9 %**, passant de 38 398 € en 2022 à **44 899 € en 2023**. La **boutique** a connu une légère baisse de son chiffre d'affaires (-3,8 %) avec **12 849 €** (contre 13 354 € en 2022).

Le panier moyen par visiteur a augmenté, passant de 3,67 € en 2022 à 4,03 € en 2023.

Les locations accusent une baisse notable, passant de 2 274 € à 1 525 €, soit une baisse de 32,9 %.

S'ajoutent à ces recettes d'exploitation, 30 457 € de subventions versées par la CEA, ainsi que 4 600 € de mécénats dans le cadre de la refonte du parcours de visite.

Ainsi, en termes de recettes, 2023 constitue également **la meilleure année** depuis la création de la Seigneurie.

ACTIONS DE COMMUNICATION

L'année 2023 fut une année dense, marquée par la mise en place de la nouvelle identité « la Seigneurie », qui a demandé le renouvellement de l'ensemble des supports de communication ainsi que de la signalétique, la promotion du nouveau parcours de visite permanent mais aussi l'organisation d'événements pour le 10^{ème} anniversaire de l'équipement.

Poursuivant la politique de promotion en présentiel, les agents de la Seigneurie ont animé, en collaboration avec l'Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr, deux stands à Dambach-la-Ville et Châtenois en juin lors du SlowUp, un stand lors du festival Clair de Rue / Clair de Nuit fin juillet et lors du Salon International du Tourisme et des Voyages de Colmar en novembre.

Sur les réseaux sociaux, la page Facebook de la Seigneurie poursuit une belle progression, passant de 2 954 fans au 1^{er} janvier à 3 391 à la fin de l'année, soit une augmentation de 15 %.

145 publications ont été mises en ligne sur l'année. Quant à la page Instagram, elle est passée de 1 088 abonnés à 1 167 en décembre 2023 soit une progression de 7,3 %, grâce aux 63 publications de l'année. La tranche d'âge majoritaire de nos deux réseaux sociaux reste celle des 35-44 ans.



Visite guidée du nouveau parcours lors du week-end de réouverture en mars

LES CHIFFRES-CLÉS

- 16 037 visiteurs (+8,9 %)
- 6 384 visiteurs pour le parcours permanent (+54,1 %)
- 4 195 visiteurs pour l'exposition (-16,2 %)
- 5 772 scolaires accueillis (-0,5 %)
- 590 personnes pour les ateliers programmés (-13,1 %)
- 590 personnes venues pour un spectacle ou une conférence (+30,2 %)
- 592 personnes en groupes pour des visites guidées (+11,3 %)
- Recettes de billetterie 44 899 € (+16,9 %)
- Recettes boutique 12 849 € (-3,8 %)
- Locations 1 525 € (-32,9 %)
- Panier moyen à 4,03 €

Découvrez l'ensemble des images de l'événement « La Seigneurie fête ses 10 ans »
→ en scannant le QR-code





L'OFFICE DE TOURISME

NOUVEAU DÉPART

L'année 2023 signe la naissance de l'Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr, sous forme d'**Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC)**, qui remplace l'association de l'Office de Tourisme du Pays de Barr. Parmi les objectifs affichés de cette nouvelle structure : fédérer les acteurs de notre destination. La mise en place de l'Office de Tourisme et de la Culture a été l'occasion de remettre en question le fonctionnement, pour en arriver à l'une des conclusions suivantes : une destination touristique se construit avec l'ensemble des acteurs du territoire. Chacun est un précieux ambassadeur de notre destination et c'est en unissant nos forces que nous pourrions faire rayonner le Pays de Barr à la hauteur qu'il mérite.

LES NOUVEAUTÉS

Pour la première fois, l'Office de Tourisme a édité à **1 500 exemplaires un guide de Noël**. L'occasion de mettre en avant les animations organisées pendant l'Avent, mais aussi les marchés de Noël du territoire. Bonne nouvelle : ce guide sera reconduit en 2024.

Le guide du partenaire a quant à lui été refondu avec un nouveau design et de nouvelles formules de partenariat.

La réorganisation interne de l'OTC dans la continuité du changement de structure juridique, a permis de valoriser les compétences des collaborateurs tout en rationalisant les coûts. Ainsi, l'OTC réalise depuis 2023 ses brochures en interne, pour aboutir en 2025 à une complète internalisation.

LES COLLABORATIONS

L'Office de Tourisme et de la Culture a activement participé au projet de stratégie touristique lancé par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Piémont des Vosges.

Entretenant déjà de très bons liens avec les OT du Mont Sainte-Odile et d'Obernai, l'OTC est allé plus loin avec ses homologues afin de proposer, avec le soutien du PETR, un encart publicitaire sur la destination dans le plan de Strasbourg pour 2024-2025.

LA COMMUNICATION

L'équipe de l'OTC était présente à l'Expo du Vélo à Strasbourg et le Salon International du Tourisme et des Voyages à Colmar. L'OTC était également présent sur les événements du Pays de Barr.

L'Office de Tourisme et de la Culture a assuré la promotion du Pays de Barr à l'antenne de France Bleu Alsace et France Bleu Elsass cet été.

RÉSEAUX SOCIAUX

L'Office de Tourisme reste mobilisé sur les réseaux sociaux pour donner de la visibilité à la destination Pays de Barr et ses partenaires :

- **FACEBOOK** : Passage de 4000 à 4613 followers (+15,33% par rapport à 2022), avec 195 publications.
- **INSTAGRAM** : Passage de 1800 à 2051 followers (+13,94% par rapport à 2022), avec 147 publications.
- **TIKTOK** : Passage de 435 à 1070 abonnés (+ 145,98% par rapport à 2022), avec 52 vidéos et 231 600 vues.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Si on vous dit que si l'Office de Tourisme et de la Culture le sait, tout le monde le sait ?

L'OTC recense en temps réel les informations du territoire sur la base de données alsaciennes connue sous le nom de LEI (Lieu d'Échanges et d'Informations). Dans le LEI, on y retrouve presque tout : les animations, les adresses des commerces, des hôtels, des restaurants, etc. non seulement à l'échelle du Pays de Barr, mais aussi de l'Alsace !

Ces données alimentent des centaines de sites web – selon leurs critères d'affichages respectifs – et sont précieuses pour les Offices de Tourisme qui les utilisent pour communiquer avec les locaux, les visiteurs et les partenaires, pour éditer des brochures, pour alimenter les systèmes de navigation des voitures et bien plus encore !



LES CHIFFRES-CLÉS

9 agents

une équipe de 8 professionnels et 1 alternante

3 bureaux d'accueil
Barr, Dambach-la-Ville et Le Hohwald

13 292 personnes accueillies
(+ 9,62% par rapport à 2022)





TAXE DE SÉJOUR

Le fonctionnement, les modalités de collecte et de reversement ainsi que les tarifs de la taxe de séjour en vigueur sur le Pays de Barr sont restés inchangés en 2023.

Le produit de la taxe de séjour est toujours intégralement reversé au budget de l'Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr et sert à financer le développement touristique du territoire.

L'année 2023 s'inscrit dans la continuité de 2022 en termes de fréquentation touristique dans les hébergements de notre territoire, ce qui engendre une légère augmentation des recettes de la taxe de séjour collectée.

Par ailleurs, le service taxe de séjour poursuit son travail de communication, d'information et de pédagogie auprès des hébergeurs du territoire et des autres acteurs du secteur (mairies, offices de tourisme hors Pays de Barr, organismes de classement et de labellisation des hébergements touristiques) afin que les obligations liées à l'activité de location saisonnière soient régularisées.

Montants de taxe de séjour déclarés en 2023

(données Aloa au 12/07/2024, ≠ des montants réellement collectés).

MONTANTS DÉCLARÉS	
€	263 596.56 €
Part commune	239 633.15 €
Part département	23 963.41 €

RAPPEL DES TARIFS 2023, TAD INCLUSE

Catégorie d'hébergement	Tarif par nuitée et par adulte
Palaces	3,00 €
Hôtels / résidences / meublés 5*	2,00 €
Hôtels / résidences / meublés 4*	1,50 €
Hôtels / résidences / meublés 3*	1,10 €
Hôtels / résidences / meublés 2*	0,90 €
Hôtels / résidences / meublés 1* / villages de vacances 1, 2 et 3* / chambres d'hôtes / auberges collectives	0,80 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5* et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes / emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2* / et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	5 % + 10 % de TAD

Les personnes exonérées de la taxe de séjour (sur présentation de justificatifs) sont :

- les mineurs (moins de 18 ans),
- les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune où ils logent,
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant fixé par une délibération du conseil de communauté.

ÉVOLUTION DU PRODUIT DE LA TAXE DE SÉJOUR

Année	Produit de la taxe de séjour	Évolution par rapport à N-1
2019	210 915 €	
2020	133 550 €	
2021	171 993 €	+ 28,75 %
2022	238 306 €	+ 38,55 %
2023	279 068 €	+ 17,15 %

Le montant de la taxe de séjour est fixé par la Communauté de Communes pour chaque catégorie d'hébergement.

À la taxe de séjour est adossée une taxe additionnelle départementale (TAD) de 10 % servant à financer les dépenses liées à l'accueil et à la promotion touristique du territoire (Collectivité Européenne d'Alsace) sur lequel elle est prélevée.



CAMPING

DU HERRENHAUS AU HOHWALD

L'activité au camping du Herrenhaus au Hohwald a été satisfaisante en 2023 avec un total de 3190 nuitées commercialisées contre 3557 en 2022.

Les taux d'occupation les plus importants observés sur la période d'ouverture estivale à la clientèle de passage, soit du 15 juin au 15 septembre, l'ont été sur la semaine du 15 août et la suivante, avec un maximum à 37,5 %. Le taux d'occupation moyen sur toute la période a gagné près de 2 points par rapport à 2022, s'établissant ainsi à 21,3 % contre 19,6 % l'an passé.

Le chiffre d'affaires généré par les séjours de la clientèle de passage a été quasiment équivalent à celui enregistré en 2022 et s'élève à 21 160 €. Celui lié aux locations des résidents permanents a quant à lui chuté en raison de plusieurs libérations d'emplacements au cours de l'année.

GESTION DE LA RELATION CLIENT

Dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil et du service, ainsi que pour évaluer la satisfaction client, nous poursuivons la diffusion et la collecte de données grâce au formulaire de satisfaction trilingue (français, allemand et anglais) à compléter sur papier ou en ligne.

Les critères d'évaluation portent sur :

- La connaissance du camping
- L'accueil
- La localisation
- La propreté
- Les emplacements
- Le Net Promoter Score*
- Le ressenti général
- Les remarques et suggestions (seule question ouverte du formulaire)

*Sert à mesurer la propension et la probabilité de recommandation d'une marque, d'un produit ou d'un service par ses clients

Ces questionnaires nous ont permis de récolter 46 avis client sur la saison estivale et de révéler un Net Promoter Score très satisfaisant de 89 points sur 100 (+ 3 points comparé à 2022), ainsi que :

- en points positifs et par ordre d'importance : la qualité de l'accueil, le calme et la propreté,
- en points négatifs : le manque d'épicerie et d'un dépôt de pain et le souhait d'une période d'ouverture plus longue.

Sur Google, le camping dispose à ce jour d'une note de 4,2 sur 5 (+ 0,1 point comparé à 2022) basée sur 96 avis, très majoritairement positifs.

LES CHIFFRES-CLÉS EN UN CLIN D'ŒIL

Nombre de nuitées

3 190

Taux d'occupation festival moyen

21,3 %

Taux d'occupation clientèle France

60 %

Top 3 départements clientèle France

**1 - Bas-Rhin
2 - Haut-Rhin
3 - Nord**

Top 3 pays clientèle étrangère

**1 - Allemagne
2 - Belgique
3 - Pays-Bas**



BILAN FINANCIER

BUDGET 2022 DU CAMPING

	2023	Évolution par rapport à N-1
Recettes de fonctionnement ¹	82 413€	- 3.9%
Recettes d'investissement ²	3 431€	- 82%
Dépenses de fonctionnement	28 956 €	- 43.9%
Dépenses d'investissement	21 520 €	+ 21.2%

¹: dont 36 820.71 € d'excédent N - 1

²: dont 2 383.10 € d'excédent N - 1



AIRES DE CAMPING-CARS

Les deux aires aménagées pour camping-cars d'Andlau « la Porte des Ours », d'une capacité de 13 places, et de Dambach-la-Ville, l'aire du « Frankstein », avec ses 24 emplacements, ont connu une belle fréquentation en 2023.

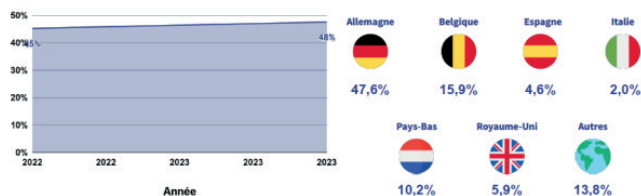
FRÉQUENTATION

Comme en 2022 et pour les deux aires de camping-cars, août a été le meilleur mois de la saison estivale (juin, juillet, août) en termes de fréquentation, mais septembre a quant à lui été le meilleur mois de l'année. Le mois de décembre, touristiquement très attractif en Alsace, a également connu une fréquentation très importante des aires, plus conséquente que durant les mois de juin ou de juillet.

Les touristes étrangers représentent toujours près de la moitié des camping-caristes de passage sur nos aires avec une prédominance des clientèles allemande, belge et néerlandaise.

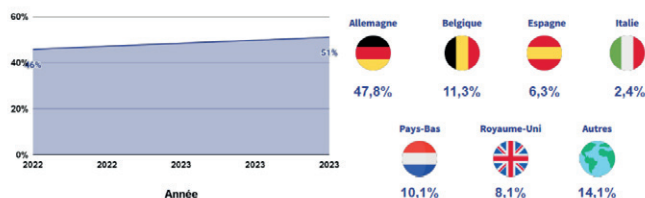
AIRE D'ANDLAU

★ Répartition de la clientèle étrangère



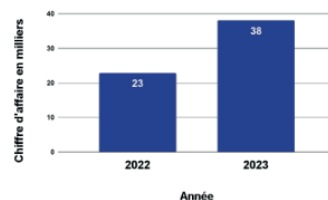
AIRE DE DAMBACH-LA-VILLE

★ Répartition de la clientèle étrangère

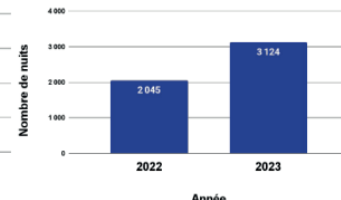


AIRE D'ANDLAU

Evolution du chiffre d'affaires



Evolution du nombre de nuits



Nombre de nuitées

3 124

Taux de fréquentation moyen annuel

65,8 %

Taux de fréquentation clientèle France

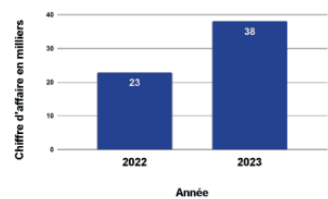
52 %

Top 3 départements clientèle France

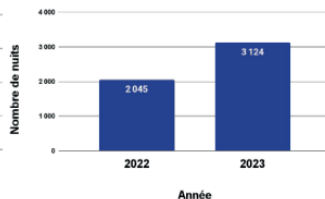
1 – Nord
2 – Bas-Rhin
3 – Moselle

AIRE DE DAMBACH-LA-VILLE

Evolution du chiffre d'affaires



Evolution du nombre de nuits



Nombre de nuitées

3 716

Taux de fréquentation moyen annuel

42,4 %

Taux de fréquentation clientèle France

49 %

Top 3 départements clientèle France

1 – Bas-Rhin
2 – Moselle
3 – Nord



FESTIVAL

CLAIR DE RUE & CLAIR DE NUIT

CLAIR DE RUE – 23 JUILLET 2023 – EPGF

Une année de tous les records, avec jusqu'à 500 personnes lors de certains spectacles !

Un véritable succès pour cette 3^{ème} édition qui a conquis le public. L'événement a attiré environ 2 000 personnes entre 11 h et 19 h (1 200 personnes l'année précédente).

Une programmation riche et familiale :

- Quatre **spectacles fixes** totalisant onze représentations
- Trois **spectacles en déambulation** totalisant onze représentations
- Des **animations familiales** telles que le maquillage pour enfants, la sculpture sur ballons ont été proposées tout au long de la journée.
- Implication des services de la Communauté de Communes et de l'Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr :
 - » Le Service Animation Jeunesse a proposé un **atelier d'initiation au graffiti**.
 - » La Seigneurie a animé des **jeux en bois grandeur nature made in Alsace**.
 - » L'Office de Tourisme était le **point d'information officiel** de la manifestation et assurait la promotion du territoire. Il a également organisé une balade ludique pour découvrir en autonomie la commune.



Animation et Promotion

CLAIR DE NUIT – 28, 29 ET 30 JUILLET 2023 - ANDLAU

Pour sa 23^{ème} édition, Clair de Nuit a pris ses quartiers au parc Richmond d'Andlau et a accueilli Sanseverino pour lancer les festivités. La programmation éclectique de cette nouvelle édition a ravi les **4 300 festivaliers présents** lors de ce week-end. Au total, ce sont six concerts qui ont été proposés au public, à raison de deux concerts par soir.

Vendredi 28 juillet

- Derrico – variété italienne
- Sanseverino – blues rock funk

Samedi 29 juillet

- The Yokel – folk rock
- The Celtic Tramps – rock celtique

Dimanche 30 juillet

- Joy and Glory – électro pop
- The Clockmakers – 60' ska soul

Une programmation « off » a également été proposée le samedi après-midi, avec un concert présenté par le groupe STEAM : des jeunes artistes du territoire encadrés par notre Service Animation Jeunesse et Elektron Prod.

À l'occasion du festival, la Seigneurie a ouvert gratuitement ses portes le dimanche après-midi et a offert une visite guidée de son nouveau parcours d'exposition.





MARKETING TERRITORIAL & COMMUNICATION

Le service communication est garant de l'image de la collectivité. Il traduit les politiques publiques portées par les élus du Pays de Barr et adapte les outils et supports de communication aux cibles, dans le but de rendre lisibles et compréhensibles les messages.

Ses missions :

- concevoir et proposer des stratégies et plans de communication sur les projets de la Communauté de Communes,
- coordonner la mise en œuvre des actions de communication,
- produire les principaux outils de communication (print, numérique, événementiel...),
- gérer les relations avec la presse.

JOURNAL INTERCOMMUNAL DIALOGUES

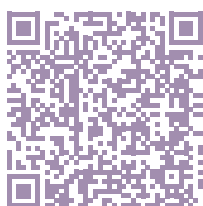
Destiné aux résidents et acteurs locaux, le journal Dialogues a publié son dernier numéro en décembre 2022.

Tiré à 12 375 exemplaires, le journal a été distribué à tous les foyers du territoire et est également disponible en ligne sur :

www.paysdebarr.fr/vivre.

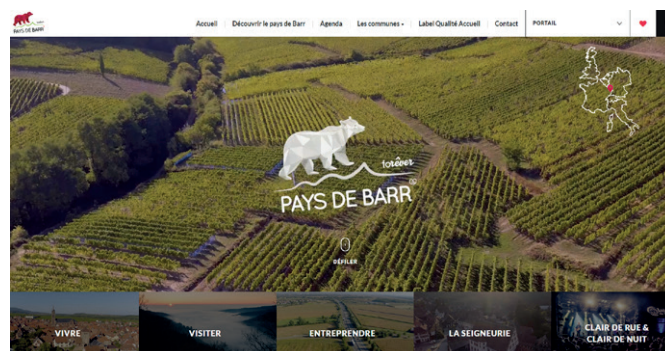
Objectif du journal :

- mieux faire connaître les orientations et les atouts de notre territoire,
- valoriser les initiatives des acteurs locaux,
- apporter de l'information pratique et utile à nos habitants.



Retrouvez l'ensemble des journaux « Dialogues »

→ *en scannant le QR-code*



SITE INTERNET PAYS DE BARR

Le site Internet de la Communauté de Communes du Pays de Barr est une plateforme riche en informations et ressources pour les résidents et les visiteurs.

Il est structuré autour de plusieurs **portails principaux** :

- Visiter
- Vivre
- Entreprendre
- La Seigneurie
- Clair de Rue & Clair de Nuit

En 2023, Adipso a complété toutes les tâches contractuelles attribuées en 2017, couvrant la maintenance corrective, l'hébergement, la gestion des noms de domaine et le développement.

Le support pour notre site web basé sur Drupal 9 a été interrompu le 31 octobre 2023, nécessitant ainsi une migration vers Drupal 10. Cette nouvelle version apporte des modernisations sur le thème d'administration, de meilleures performances et une sécurité renforcée. La migration a été assurée pour un montant forfaitaire de 3 000 € HT.

RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK

Le nombre d'abonnés sur la page Facebook de la Communauté de Communes du Pays de Barr a augmenté de 1 989 à 2 367 entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023, soit une hausse de 18%.

A. COUVERTURE



Les thématiques phares de la collectivité sont :

- Tourisme : 30 publications
- Développement durable : 32 publications
- Enfance & Jeunesse : 27 publications
- Culture & Patrimoine : 26 publications
- Point travaux : 5 publications
- Actualité : 34 publications
- Développement économique : 3 publications

INSTAGRAM

En 2023, la page Instagram de la Communauté de Communes du Pays de Barr a atteint 390 abonnés, ce qui représente une augmentation de 18,5% par rapport à l'année précédente.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Communauté de Communes du Pays de Barr est propriétaire de plusieurs équipements sportifs, qu'elle met à disposition de multiples utilisateurs du territoire.

À Barr :

- un complexe multisport avec différentes salles : gymnastique, dojo, salle de danse, salle multisports (hand-ball, basketball, etc.),
- un terrain de foot synthétique avec vestiaire et club house ainsi qu'un stand de tir,
- un gymnase,
- trois courts de tennis extérieurs.

Les élèves des collèges de Barr et d'Heiligenstein ainsi que du lycée de Barr utilisent ces équipements **en journée**.

En fin de journée, en soirée et le week-end, ce sont plus de vingt-cinq associations sportives qui utilisent ces locaux.

L'entretien est assuré par deux agents de la collectivité, avec l'appui d'une société de nettoyage.

Deux agents de maintenance polyvalents interviennent sur les différents sites gérés par la Communauté de Communes, y compris les équipements sportifs.

Investissements en 2023 :

- passage au LED du Jardin Des Sports (cinq salles, dégagement, vestiaires) : 140 000 €
- remplacement vitrages Salle Orange (phase 2) : 7 000 €
- recherche et traitement infiltration en toiture de la Salle Orange : 16 500 €
- acquisition matériels sportifs :
 - » tapis mousse salle de gym : 12 000 €
 - » kits entraînement foot : 430 €
 - » vérins et structure paniers de basket SIVOM : 2 900 €

À Dambach-la-Ville :

- un gymnase :
 - » acquisition matériels sportifs : buts handball : 3 000 €
- un hall des sports :
 - » réfection du sol sportif en résine : 90 000 €
 - » recherche et réparation toitures : 23 000 €
 - » acquisition matériels sportifs :
 - système antichute paniers basket : 1 000 €

À Epfig :

- une salle multisports :
 - » acquisition matériels sportifs :
 - pupitre SCOREPAD : 1 300 €
 - système antichute paniers basket : 2 000 €

Les élèves du collège du Bernstein ainsi que les écoles d'Epfig et de Dambach-la-Ville utilisent ces équipements en journée. En fin de journée, en soirée et le week-end, ce sont plus de dix associations sportives qui occupent les lieux.

Deux agents ont la charge de l'entretien.



Salle Gunter



Salle de gymnastique



Hall des Sports



AUTRES SITES

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BARR

- Travaux d'amélioration acoustique des combles : 8 000 €

LA SEIGNEURIE

- Travaux de climatisation de l'accueil et de la salle pédagogique : 16 000 €
- Travaux du nouveau parcours (rafraîchissement de peinture, cloisons et menuiserie) : 23 000 €

LOGICIEL PATRIMOINE / INTERVENTION

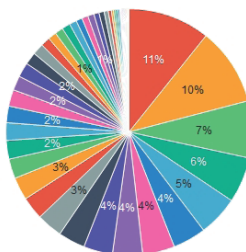
- Nous avons mis en place un logiciel accessible à tous les utilisateurs des équipements de la Communauté de Communes. Ce logiciel permet de gérer les demandes et le suivi des interventions, et inclut une rubrique « patrimoine » où l'on peut ajouter tous les documents et contrats de maintenance, facilitant ainsi le suivi et les échéances sur une seule et même plateforme.



RÉPARTITION DES INTERVENTIONS PAR PATRIMOINE

Ci-contre, la répartition par équipements pour l'année 2023 :

- 750 fiches pour + de 1600 heures d'interventions



CENTRE SPORTIF (79)	SIEGE CCPB (75)	DLV GYMNASSE (55)
CAMPING HOH HERRENHAUS (44)	CIP BATIMENT PRINCIPAL (39)	POLE ENFANCE JEUNESSE (32)
PERI EPF (31)	DLV HALL DES SPORTS (29)	EPF SALLE MULTISPORTS (28)
SALLE ORANGE (28)	CLUB HOUSE (25)	PERI DLV PRINCIPAL (22)
PERI BARR CENTRE PRINCIPAL (22)	BANQUE DE MATERIEL (19)	SIVOM (18)
OFFICE DE TOURISME DE BARR (17)	PERI BARR TANNERS (16)	PERI BARR CENTRE ANNEXE (16)
PERI BOURGHEIM (14)	AIRE DE CAMPING-CAR LA PORTE D (14)	AAGV BARR (12)
CIP (11)	PERI VAL (9)	PERI STO (8)
PERI DLV ANNEXE (8)	ZA DLV FAAC (8)	TENNIS EXTERIEUR (7)
FÊTE DU VÉLO (6)	PERI ZELL LOGEMENT (6)	CLAIR DE NUIT (6)
CLUB HOUSE TENNIS (5)	DIA (5)	TERRAIN SYNTHETIQUE (4)
PEUGEOT BOXER DL-107-AW (3)	AIRE DE CAMPING-CAR DU FRANKST (2)	ZA GOX PAP (2)
ZA BAR (2)	CIP LOGIS DES COMMUNS (2)	PERI AND (1)
PEUGEOT EXPERT CV-293-FN (1)	ZA DLV WASEN 2 (1)	RENAULT ZOE EN-255-KR (1)
CITROËN JUMPY FS-412-QE (1)	PERI GER (1)	TENNIS COUVERT (1)
PERI ZEL (1)	FORET PAP (1)	



PÉRISCOLAIRES

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

La Communauté de Communes du Pays de Barr regroupe dix-huit sites périscolaires dont la maintenance est assurée par les agents de la collectivité ainsi que par ceux des services techniques des communes.



BANQUE DE MATÉRIEL

La banque de matériel intercommunale (chapiteaux, bancs, tables...) est destinée à faciliter l'organisation de manifestations par les communes, associations et établissements scolaires de la Communauté de Communes du Pays de Barr.

Au total en 2023 :

- 97 locations ont généré 8 712,90 € de recettes.
- Acquisition de tentes pliables, tables et bancs brasserie, cendriers de sondage, planches de tartes flambées pour 8 755,00 €.



Retrouvez le catalogue du matériel disponible ainsi que les tarifs
→ **en scannant le QR-code**



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

En 2023, nous avons continué le programme de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) pour les deux établissements suivants :

- La Salle Orange à Barr
- Le Club-House et Stand de tir à Heiligenstein

Les travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires de la Toussaint 2023, répartie en huit lots d'entreprises pour un total de 145 000 €.

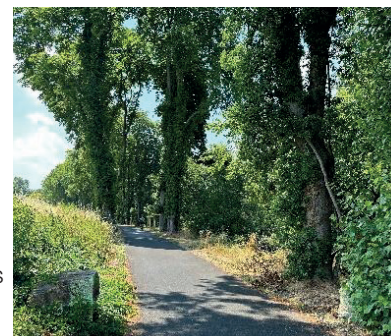
Les travaux Ad'AP vont se poursuivre en 2024 avec la mise en accessibilité de la Salle Multisports d'Epfig.



MOBILITÉ

PISTES CYCLABLES PLAN VÉLO :

- Réfection du Chemin des Seigneurs / liaison Barr-Gertwiller : 60 000 €.



ENVIRONNEMENT & URBANISME



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PLAN CLIMAT

BILAN INTERMÉDIAIRE



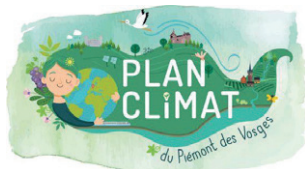
La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 confie l'élaboration des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) aux EPCI de plus de 20 000 habitants.

Le Plan climat de la CCPB adopté en décembre 2019 arrive à mi-parcours en 2023. Il a été présenté aux services de l'État. La période électorale et le covid ont retardé sa mise en œuvre mais les grands axes ont été validés : la mobilité et l'énergie. Deux chargés de missions, sur les mobilités et l'énergie sont venus renforcer l'équipe.

Le bilan ne peut faire apparaître de données chiffrées sur les résultats en baisse de GES, mais les lignes d'actions sont tracées à travers un plan de mobilité (en cours d'élaboration en 2023) et un plan vélo (adopté en 2022) et une campagne d'audits énergétiques sur le patrimoine public du territoire dont la fin est attendue pour mi 2024.

<https://www.paysdebarr.fr/vivre/fr/environnement/plan-climat-air-Énergie-territorial>

PLAN CLIMAT À L'ÉCHELLE DU PETR DU PIÉMONT DES VOSGES



Le 6 décembre 2022, la CCPB a délibéré sur l'élaboration d'un Plan Climat à l'échelle du PETR. Elle intègre le COPIL dédié au pilotage du PCAET à l'échelle des trois Communautés de Communes dont une étude diagnostic, réalisée par l'ADEUS, est lancée en 2023.

TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Via le dispositif de l'ADEME, « Accélérateur de Transitions », la Communauté de Communes s'inscrit dans la démarche « Territoire Engagé Transition Écologique ». Une mission d'accompagnement de 4 ans a été conclue avec le bureau d'étude GREEN sur les deux volets du label : Climat-Air-Énergie et Économie circulaire.



Plus d'infos ?
→ en scannant le QR-code.

PLAN DE RÉUSSITE

POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Pacte Territorial de Relance pour la Transition Écologique, devenu en 2023 « **Plan de Réussite pour la Transition Écologique** », établi à l'échelle du PETR, validé avec les services de l'État et la Région en 2021 a été mis à jour en 2023 avec 90 projets à l'échelle du territoire de la CCPB.

PETITE VILLE

DE DEMAIN



Le programme national « Petite Ville de Demain » associe le bourg centre qu'est Barr avec la Communauté de Communes. Débuté en 2021 le travail réalisé par le bureau Ville Ouverte en lien avec tous les acteurs a permis d'aboutir à un plan d'action, socle de la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire signée en 2023 entre les partenaires : Ville de Barr, Pays de Barr, État, ANCT, Banque des Territoires, Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace, la CCI Alsace et la Chambre des Métiers Alsace.



SENSIBILISATION

LE FESTIVAL CLAIR DE NUIT 2023

LABELLISÉ « ÉCO MANIFESTATION »



Le festival, dans son édition 2023, a été audité par l'association éco-manifestation qui lui a décerné le label niveau 1. Ce résultat a été obtenu par l'implication forte de la commune d'Andlau dans la démarche. 66 critères sont analysés dans différentes thématiques (eau, déchets, mobilité...).

KIT ÉCO MANIFESTATION



Dans la suite de la labellisation de Clair de Nuit « éco manifestation », la CCPB souhaite encourager les acteurs locaux à proposer des manifestations éco responsables. Ce dispositif a débuté en 2023 avec un « kit pour manifestation éco responsable ». L'objectif étant de mettre gratuitement à disposition des associations et communes du matériels (assiettes, gobelets, planchettes, bac de tris...). Trois bacs de tris type bi-flux ont été achetés.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INSCRIT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Pour sensibiliser nos enfants dès leur plus jeune âge, des animations sont proposées sur la thématique de la mobilité : repair café, participation à la fête du vélo...

Les périscolaires bénéficient également d'interventions sur l'apprentissage du vélo et sur le thème du gaspillage alimentaire, avec un accompagnement du Smictom Alsace Centrale (SMICTOM).

FORMATION FRESQUE MOBILITÉ/CLIMAT

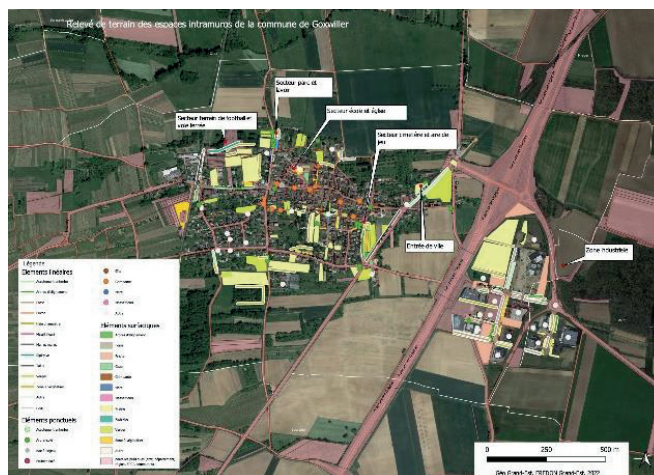
Afin d'accompagner la sensibilisation sur les enjeux climatiques, huit personnes ont été formées (six agents de la CCPB et deux personnels des périscolaires) aux fresques du climat et de la mobilité afin qu'elles puissent elles-mêmes organiser des ateliers de sensibilisations auprès des publics.



BIODIVERSITÉ

NATURA 2000

Depuis 2020, la CCPB renouvelle sa convention avec la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche. En effet, la CCVB met à disposition un animateur pour les quatre sites Natura 2000 qui couvrent notamment le site du Champ du Feu ainsi que le Ried de la Schernetz. En 2023, la CCPB a participé à hauteur de 5 400 € pour de l'animation à destination des scolaires et la conception de documents de communication.



TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

En 2021, le PETR du Piémont des Vosges a repris le dossier TVB débuté à l'échelle de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim afin d'étendre l'étude à l'échelle du Piémont des Vosges et de ses trente cinq communes. La mission a été confiée à un groupement : Ligue Protection des Oiseaux, Mon Jardin Nature et Fredon*. L'ensemble est financé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à 80%.

Durant l'année 2023 le groupement a procédé à un diagnostic approfondi des potentiels, des actions en cours ou projetées par les communes.

TRAME NOIRE

Dans la continuité de l'étude TVB, dans laquelle s'inscrit la Trame Noire, le PETR a confié la mission d'étude au groupement TerrOïko, DarkSkyLab et On.

Le projet est financé par la Dreal et les fonds européens FEADER. Le groupement aura pour mission de cartographier l'éclairage artificiel, d'identifier des secteurs à enjeux et de proposer des recommandations.



* FREDON : La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles.

MOBILITÉS



PLAN VÉLO

RESTITUTION & CINÉ DÉBAT

Début 2023, la CCPB a présenté au public la Plan Vélo adopté en décembre 2022 à l'issue d'une projection du film « Together We Cycle » de Gertjan Hulster et Arne Gielen. 130 personnes sont intervenues pour commenter le plan vélo et échanger sur la place des mobilités douces.



Ciné débat organisé à Barr le 9 mars 2023

PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

La Communauté de Communes du Pays de Barr a achevé l'élaboration de son Plan de Mobilité Simplifié. Ce dernier correspond à un document de planification qui vise à définir la politique de mobilité du territoire afin de rendre effectif le droit à la mobilité pour tous et de proposer des solutions alternatives à l'autosolisme.

Le Plan de Mobilité Simplifié fait suite à la réalisation d'un diagnostic mobilité sur le territoire du Pays de Barr qui a notamment permis d'aboutir aux constats suivants :

- l'offre de transport existante sur le territoire reste à compléter et à adapter aux particularités du territoire et aux besoins des habitants,
- une réelle sensibilité à la mobilité durable dans la mesure où le développement du vélo a été fortement évoqué pour réduire l'usage individuel de la voiture.

En définitive, le Plan de Mobilité Simplifié s'est alors orienté vers six grands axes de travail :

- accompagner le changement de pratiques modales,
- adapter l'offre de transport collectif et favoriser l'intermodalité,
- développer et favoriser la pratique des modes actifs pour tendre vers un report modal de la voiture vers le vélo et la marche,
- accompagner les publics non mobiles ou en difficultés vers l'autonomie,
- développer les services alternatifs à la voiture individuelle thermique,
- former les acteurs et doter le Plan de Mobilité Simplifié de moyens d'animations.



Retrouvez l'ensemble des informations concernant le Plan de Mobilité Simplifié
→ **en scannant le QR-code**

AXE 3, FAVORISER LA PRATIQUE DES MODES ACTIFS : UN PUMPTRACK ?

Pour s'inscrire dans l'axe 3 du Plan de Mobilité Simplifié qui vise à développer et favoriser les modes actifs, et ce, dès le plus jeune âge, la CCPB réfléchit à la construction d'un équipement sportif structurant.

Pour voir ce qu'il se fait en la matière, techniciens et élus sont allés voir ce qui se faisait à Rosheim, Griesheim-près-Molsheim ou encore à Strasbourg, le « Stride Indoor Bike Park », le 8 février 2023.



TRANSPORT À LA DEMANDE

Depuis 2004, le Pays de Barr dispose d'un service de Transport à la Demande visant à proposer une solution de mobilité aux habitants qui ne disposent pas de moyens de transport.

Jusqu'au 31 août 2023, la société Taxi Merckling a assuré le service de TAD sur le territoire, et depuis le 1^{er} septembre 2023, le nouveau marché a été attribué à Atout Transport, société basée à Fegersheim. Depuis l'attribution du nouveau marché, les usagers peuvent désormais tous se déplacer vers la ville de Sélestat.

L'année 2023 en quelques chiffres :

- plus de 100 usagers,
- 1500 déplacements,
- 22% de déplacements intra-communaux,
- 78% intercommunaux,
- 35% de déplacements hors du Pays de Barr (majoritairement vers Obernai),
- près de 11 000 km parcourus.

Les motifs de déplacement :

- courses alimentaires (41%),
- raison médicale (40%),
- visites (12%),
- intermodalité (5%).

Service en 2023	Montants
Coût total	38 720,81 €
Recettes commerciales	5 545,00 €
Coût réel	33 175,81 €

Financement attendu de la part de la région Grand Est : 12 000 €.

SAVOIR ROULER À VÉLO

Le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » correspond à un programme d'apprentissage du vélo chez les enfants de 6 à 11 ans. L'objectif est d'enseigner les bonnes pratiques aux enfants afin qu'ils puissent être prêts, dès l'entrée au collège, à se déplacer à vélo pour aller à l'école. Le dispositif permet un premier pas vers une mobilité décarbonée dès le plus jeune âge.

Le Pays de Barr a expérimenté ce dispositif en le déployant dans trois écoles primaires, qui sont l'école de la Vallée à Barr, l'école primaire de Gertwiller et celle de Dambach-la-Ville. Ce choix d'établissement a été fait en raison de leur proximité avec les collèges du territoire.

Ce sont donc 8 classes qui ont pris part à ce programme, pour un total de 223 élèves du CE2 au CM1.

La prestation du Savoir Rouler à Vélo a été assurée par la société Trace Verte.

Coût total : 19 000 € soit 85 € par élève.

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Une première liaison cyclable issue du Plan Vélo a été aménagée au début de l'été. En effet, une piste cyclable de type « voie verte » et d'une longueur de 400 mètres, a été réalisée entre Gertwiller et Barr, le long de la voie ferrée, au niveau du Chemin des Seigneurs.

Coût : 52 000 €.

2^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DU VÉLO

Afin de promouvoir l'usage du vélo, les Communautés de Communes du Pays de Barr, du Pays de Sainte-Odile et des Portes de Rosheim ainsi que le PETR du Piémont des Vosges s'associent à nouveau pour organiser la deuxième édition de la Fête du Vélo du Piémont des Vosges, le dimanche 18 juin 2023.

L'utilisation du vélo au quotidien ou de manière régulière présente de nombreux atouts : écologique, bénéfique pour la santé, économique, offrant une liberté de déplacement, véhiculant des valeurs de partage et de plaisir...

Un village vélo a été implanté à Barr pour l'occasion, au sein duquel on a retrouvé un certain nombre **d'animations et d'ateliers** :

- Parcours maniabilité pour petits et grands : tester les compétences à vélo sur un parcours.
- Vélo-smoothie : lutter contre le gaspillage alimentaire en pédalant pour réaliser son propre smoothie.
- Pumptrack en bois : initier les enfants aux sensations de vitesse et de maniabilité.
- Essais de vélos insolites : une vingtaine de vélos originaux à tester.
- Air Bag : une animation sensation qui consiste à sauter à vélo dans un coussin gonflable grâce à des rampes de saut adaptées à tous les niveaux.

AIDE À L'ACHAT DE VÉLO

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Communauté de Communes du Pays de Barr propose une aide à l'achat de vélos à destination de ses habitants.

Bénéficiaires éligibles :

- les bénéficiaires de l'aide doivent résider sur le territoire de la CCPB,
- l'aide à l'achat de VAE est accessible à partir de 18 ans,
- les aides sont octroyées sans conditions de ressources / sans critères de revenus.



	Vélo mécanique	VEA	Vélo cargo
Taux de participation du coût d'achat TTC	20%	10%	10%
Plafond	60€	120€	180€

Nombre d'aides versées en 2023 : **190**

Montant total des aides versées en 2023 : **20 600 €**



ÉNERGIE



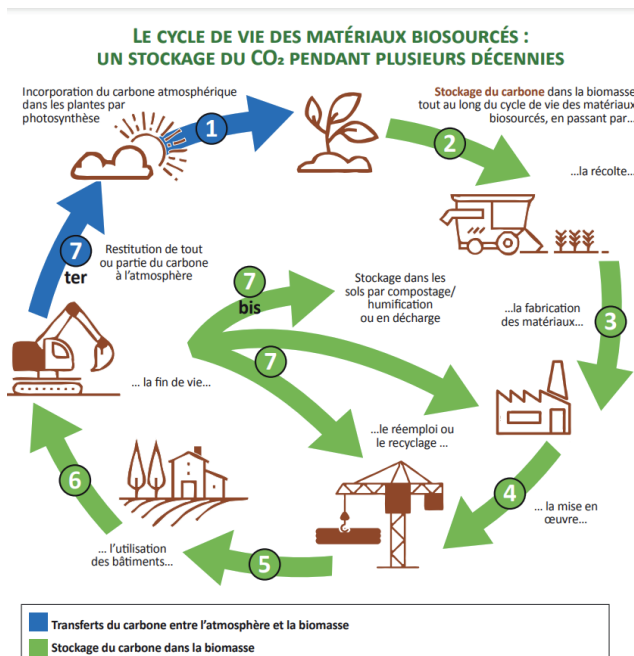
MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Un matériau biosourcé se caractérise par sa fabrication entière ou partielle à partir de matières d'origine naturelle. On distingue au sein de ces matériaux **trois grandes catégories** de filières :

- les filières végétales (bois, chanvre, lin, etc.),
- les filières animales (laine de mouton),
- les filières issues du recyclage (ouate de cellulose, textiles recyclés).

Les matériaux biosourcés représentent un atout majeur dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique par leur capacité à stocker le carbone atmosphérique durant tout le cycle de vie du bâtiment.

En fin de vie, le carbone peut être soit valorisé via le réemploi ou le recyclage dans une 2^{ème} vie, soit pour tout ou partie rendu à l'atmosphère selon le scénario choisi. Les matériaux biosourcés constituent ainsi une des réponses à l'urgence climatique.



De surcroît, la loi climat et résilience paru en 2021 précise qu'il sera obligatoire d'utiliser des matériaux biosourcés ou bas-carbone dans au moins 25 des rénovations lourdes et des constructions relevant de la demande publique. Cet article de loi entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2030. Pour répondre à cet enjeu, la Communauté de Communes du Pays de Barr a mobilisé en septembre 2023 son conseiller en énergie partagé au suivi d'une formation visant à faire de lui un ambassadeur en matériaux biosourcés afin de pouvoir accompagner aux mieux les communes du territoire sur ces enjeux et pour les projets de constructions de rénovations énergétiques à venir.

Le réseau des ambassadeurs en matériaux biosourcés est fondé sur le partage de connaissances et d'expériences. Il a pour objectifs :

- d'encourager et faciliter l'émergence et la réalisation de nouveaux projets,
- de valoriser les démarches en cours (relais des projets innovants, exemplaires, des appels à projets...),
- de favoriser l'échange et le partage.

Il est composé de personnes volontaires et qualifiées, issues d'horizons professionnels variés, réparties sur le territoire régional.

Une formation sur l'énergie solaire photovoltaïque s'est tenue du 29 au 31 mars 2023.



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

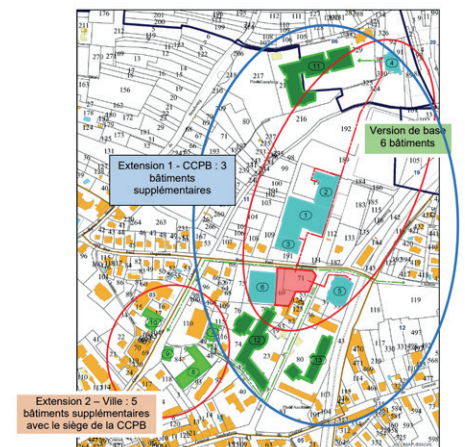
Septembre 2023 marque également le lancement d'une étude de faisabilité pour le déploiement d'un réseau de chaleur urbain biomasse. L'étude de faisabilité est réalisée par le bureau d'étude CAP énergies Alsace et financée par la Communauté de Communes du Pays de Barr et l'ADEME.

Le réseau de chaleur étudié pourrait alimenter entre 6 et 14 bâtiments selon le scénario retenu, ce qui représenterait entre 8 800 m² et 28 300 m² de surface chauffée. La chaufferie serait basée au Centre Sportif du Piémont à Barr et se verrait alimentée avec du bois issu des ressources forestières locales en circuit court, ce afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre lié au chauffage de ces bâtiments mais également afin d'avoir une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques liées à ces bâtiments en limitant notre dépendance aux fluctuations du coût du gaz et de l'électricité.

Liste des bâtiments considérés dans le cadre de l'étude :

- Centre Sportif du Piémont (ensemble de 6 bâtiments)
- Collège du Torenberg à Heiligenstein
- Collège de Barr
- Lycée Schuré
- École & Périscolaire des Tanneurs
- Pôle Enfance Jeunesse
- Centre d'incendie et de secours de Barr

LOCALISATION DU SITE :



Ce projet d'étude est mené par la Communauté de Communes du Pays de Barr et réalisé conjointement avec la ville de Barr, la Région Grand Est et la Collectivité Européenne d'Alsace.

VISITES DE CHAUFFERIES



Visite Méthaniseur Zellwiller



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Le plan de sobriété énergétique mis en place par le gouvernement en automne 2022, est au cœur des enjeux climatiques et énergétiques actuels et à venir.

Dans cette optique, la CCPB a souhaité au courant des mois d'octobre et novembre 2023 offrir aux agents et référents techniques communaux et intercommunaux la possibilité de se former sur la sobriété énergétique. Cette dernière fut animée par Richard LEMOINE, conseiller en énergie partagé au sein de l'association Alter Alsace Énergie.

Une vingtaine d'agents techniques ont participé à ces deux journées, ils ont ainsi pu être formés à une quinzaine d'actions de sobriété énergétiques sur les thématiques de l'eau, du chauffage et de l'électricité dont voici quelques exemples :

- initiation à l'utilisation d'outils de mesures tel qu'un débitmètre ou une caméra thermique,
- savoir calibrer des courbes de chauffe,
- savoir équilibrer un réseau de chauffage,
- mesurer la puissance cachée des appareils électriques à l'aide d'un wattmètre.

Par ces actions, il est possible de réaliser entre **3 000 € et 4 000 € d'économie d'énergie et d'eau par bâtiment et par an**, en moyenne dans les collectivités.



ÉTUDES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

La Communauté de Communes du Pays de Barr souhaite également mettre à profit les toitures de ses équipements sportifs intercommunaux en y installant des panneaux solaires photovoltaïques dans une optique d'autoconsommation.

Afin d'en étudier le potentiel énergétique ainsi que la faisabilité technique, des études solaires photovoltaïques réalisées par le bureau d'ingénierie indépendant TECSOL ont démarré en novembre 2023, et se poursuivront jusqu'en 2024. S'en suivront également des études de reprises de charges afin de s'assurer de la portabilité des toitures.

Ces études sont financées par la Communauté de Communes du Pays Barr et subventionnées par l'ADEME et la Région Grand Est via le dispositif Climaxion.

AUDITS ÉNERGÉTIQUES

La campagne d'audits énergétiques démarrée fin 2022 avec le bureau Veritas se poursuit en 2023 et se terminera courant 2024.

En décembre 2023 c'est déjà près de 70 bâtiments, répartis sur quinze communes qui ont été diagnostiqués, resteront 30 à auditer courant 2024. Au total, c'est près de 60 000 m² de surface de bâtiments communaux et intercommunaux qui auront été audités en moins de deux ans.

Les résultats de ces études énergétiques permettront de déterminer et d'ordonner par priorité les travaux de rénovations énergétiques à programmer pour les années à venir.



PLUi (PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal)

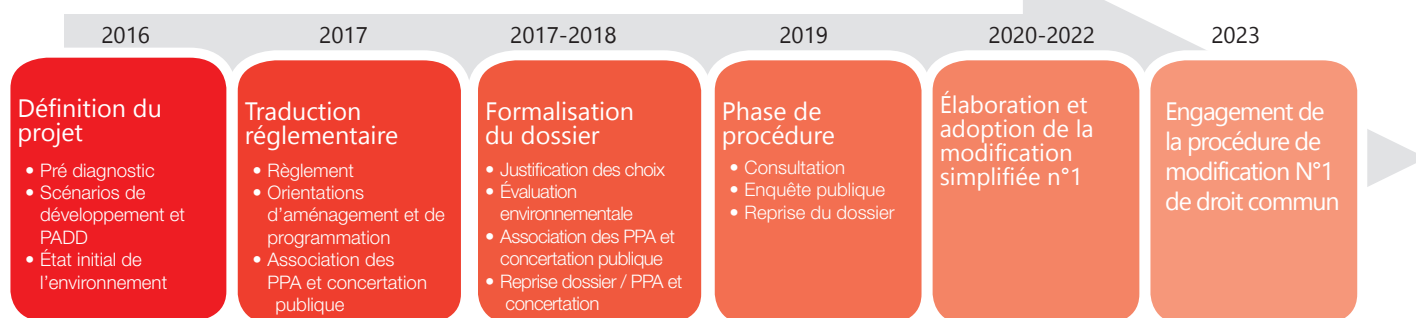
MODIFICATION DU PLUi

À la suite de l'adoption de la modification simplifiée en mars 2022, un nouveau bilan a été établi. Il convient désormais de procéder à une modification de droit commun.

Elle aura pour objet de procéder à :

- la rectification d'erreurs matérielles,
- des ajustements et des évolutions sur certaines OAP,
- des ouvertures à l'urbanisation ciblées et justifiées de réserves foncières, afin de permettre la réalisation de projets nouveaux d'habitat et d'équipements collectifs,
- des ajustements, des précisions et des évolutions apportées au règlement écrit et graphique du PLUi,
- la restitution totale ou partielle de quelques réserves foncières en secteur agricole ou naturel.

Aussi l'arrêté du président du 20 novembre 2023 a prescrit la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays de Barr. L'arrêté ainsi que les éléments actuels du dossier d'étude ont été mis à disposition du public du 30 novembre 2023 jusqu'au 30 décembre 2023.



ENFANCE JEUNESSE



PARTENARIATS

FORUM 7 OCTOBRE 2023

Le forum Petite Enfance, Enfance et jeunesse qui s'est déroulé à Zellwiller le 7 octobre 2023, a été une occasion de rassembler les différents acteurs locaux, de partager des expériences, des idées et des projets.

Les familles ont ainsi pu découvrir les différents services et structures dédiées aux 0-25 ans, échanger avec les professionnels et découvrir des initiatives locales.

292 adultes et 275 enfants ont ainsi pu profiter des 27 animations et 2 spectacles proposés tout au long de la journée pour le plus grand plaisir de chacun. Un travail partenarial dense avec plus de 20 structures et services présents.



LIVRET D'ACCUEIL

Ce livret exhaustif présente non seulement les différents modes d'accueil disponibles sur notre territoire, mais également les services et ressources destinés à soutenir les parents dans leurs responsabilités éducatives.

Il offre ainsi une vue d'ensemble des modes d'accueil existants, allant du multi-accueil, aux Micro-crèches et assistants maternels jusqu'aux structures périscolaires. Chacun mettant en avant ses spécificités et liens.

En complément, le livret reprend également des parties dédiées aux services communautaires telles les établissements scolaires, les associations locales et les équipements sportifs disponibles.

Aussi, pour une accessibilité optimale, le livret parental vous est présenté en version numérique.

Téléchargez l'intégralité du document
→ [en scannant le QR-code](#)



POINT D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE DES JEUNES (PAEJ)

Le territoire dispose actuellement de trois Points d'Accueil et d'Écoute des Jeunes (PAEJ) sur son territoire :

- à Barr, dans les bâtiments du PEJ et du lycée de Barr,
- à Dambach-la-Ville, au sein du collège du Bernstein,
- au collège du Torenberg (ouverture en 2022).

Les Points d'accueil et d'écoute pour les jeunes (PAEJ) ont pour objectif de prévenir le mal-être, la marginalisation, les addictions et la délinquance chez les jeunes âgés de 11 à 25 ans.

Deux psychologues de l'équipe pluridisciplinaire reçoivent en consultation des jeunes exposés à des situations à risque ainsi que les adultes (parents ou professionnels) de leur entourage proche. Ils les accueillent, les écoutent, les sensibilisent, et les orientent le cas échéant vers des services spécialisés.

SMICTOM GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Parce que lutter contre le gaspillage alimentaire c'est préserver l'environnement, réaliser des économies financières et améliorer sa qualité de vie, la Communauté de Communes du Pays de Barr s'est engagée avec les périscolaires du territoire à respecter un programme d'action en lien avec la lutte contre le gaspillage alimentaire.



PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ET PLAN MERCREDI

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Les Accueils Collectifs de Mineurs sur leurs temps d'ouvertures (extrascolaires et périscolaires), ont vocation à répondre aux attentes et besoins d'apprentissage des enfants, dans un réel souci de cohérence, de respect et de continuité éducative.

BILAN QUANTITATIF DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Sites	Nombre d'enfants*
ANDLAU	280
BARR CENTRE	246
BARR TANNEURS	230
BLIENSCHWILLER	120
BOURGHEIM GOXWILLER	108
DLV 2 SITES	403
EPFIG 2 SITES	190
GERTWILLER 2 SITES	75
HEILIGENSTEIN	135
MITTELBERGHEIM	185
STOTZHEIM	293
VALFF	285
ZELLWILLER	120
TOTAL	2670

BILAN QUANTITATIF DU SAJ

Sites	Nombre d'enfants**
SAJ	775

Partenariats établis autour de 12 profils : associations, clubs, communes, comités des fêtes, services internes CCPB, prestataires, bénévoles, éducation nationale, périscolaires, maisons de retraite, APM Muttersholtz, radio...

BILAN QUALITATIF DES SERVICES

• Satisfaction des enfants et des familles

Les enquêtes de satisfaction font état de 40% des parents répondants se déclarant satisfaits ou très satisfaits des activités proposées. Une appréciation quant à la diversité des activités et la qualité de l'encadrement. Les enfants mentionnent l'aspect ludique des programmes.

• Impact éducatif et social

Développement des compétences sociales, artistiques et sportives.

• Qualité de l'encadrement

Formation des animateurs : plusieurs animateurs ont suivi des formations spécifiques permettant d'instaurer une relation positive et de confiance avec les enfants, favorisant un climat propice à l'épanouissement et la découverte.

• Innovation et projets pilotes

Nouveaux programmes/projets ont pu voir le jour par l'introduction de projets pilotes tels les ateliers fresques du climat et de la mobilité, les ateliers podcasts, les mercredis des sports, qui ont rencontré un vif succès.

Partenariats innovants : collaboration entre périscolaires, écoles, services publics, associations..., permettant ainsi d'élargir l'offre éducative.

Le bilan du PEDT et du Plan Mercredi sur le territoire du Pays de Barr, montre une pérennité des partenariats et une bonne adhésion aux valeurs éducatives promues.

Les actions mises en place ont permis d'atteindre les objectifs fixés.

SITES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

TEMPS PÉRISCOLAIRES

Ainsi en complément des temps scolaires, les enfants sont accueillis sur des sites périscolaires lors de temps méridiens et en soirées. Plusieurs activités leurs sont proposées favorisant leur développement tels que des activités manuelles, sportives, jeux d'intérieur et/ou d'extérieur... En juillet 2021, la collectivité a confié, à nouveau à l'Association Générale des Familles (AGF) en qualité de délégataire, la gestion de l'ensemble de ses services d'accueil. Le contrat, d'une durée de trois ans, trouvera son terme au 31 août 2024.

Ainsi, 18 sites d'accueil sont répertoriés au 1^{er} septembre 2023 et situés dans les communes suivantes :

- Andlau
- Barr Centre
- Barr Tanneurs
- Blienschwiller qui regroupe l'accueil des enfants de Nothalten et du RPI Bernardvillé-Reichsfeld-Itterswiller
- Bourgheim qui accueille les enfants du RPI avec Goxwiller
- Dambach-la-Ville (2 services)
- Epfig (2 services)
- Gertwiller (2 services)
- Goxwiller
- Heiligenstein
- Le Hohwald
- Mittelbergheim
- Stotzheim
- Valff
- Zellwiller

TEMPS EXTRASCOLAIRES

Lors des vacances scolaires, il est proposé aux enfants d'être accueillis en journée entière sur certains de ces sites, où leur sont alors proposés un projet pédagogique et des activités adaptées ainsi que des sorties.

Quatre sites sont ainsi ouverts lors de ces temps extrascolaires de 8 h à 18 h 30 :

- Dambach-la-Ville
- Epfig
- Barr Centre
- Valff

* Nombre d'enfants ayant participé à des activités dans le cadre du PEDT

** Nombre d'enfants ayant participé à des activités dans le cadre du PEDT

RELAIS PETITE ENFANCE

FORMULAIRE « ANNONCE PARENTS » EN RECHERCHE D'UN ACCUEIL CHEZ UN-E ASSISTANT-E MATERNEL-LE

Depuis le **1^{er} mars 2023**, les familles et les assistant-e-s maternel-le-s du territoire de la CDC du Pays de Barr **disposent d'un nouvel outil** (en complément du site monenfant.fr de la CAF) **visant à faciliter la mise en relation entre :**

- **les besoins d'accueil des familles** (je recherche un-e assistant-e maternel-le),
- **les places disponibles auprès des assistant-e-s maternel-le-s** (je parcours les demandes d'accueil).

Cet outil se présente sous la forme d'un formulaire en accès direct 24h/24 sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Barr rubrique : [Vivre](#) .



Découvrez le formulaire
→ *en scannant le QR-code*

Ainsi, **les parents en recherche d'un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) chez un-e assistant-e maternel-le peuvent :**

- annoncer leurs besoins en **déposant leur demande d'accueil** sur le site en y précisant leurs coordonnées, leurs horaires, les jours cibles, le nombre d'enfants à accueillir, etc

Et les **assistants maternels ayant des places disponibles peuvent :**

- **consulter les annonces en ligne et contacter** directement les familles.

Au cours de cette année, 17 familles ont eu recours à ce dispositif.

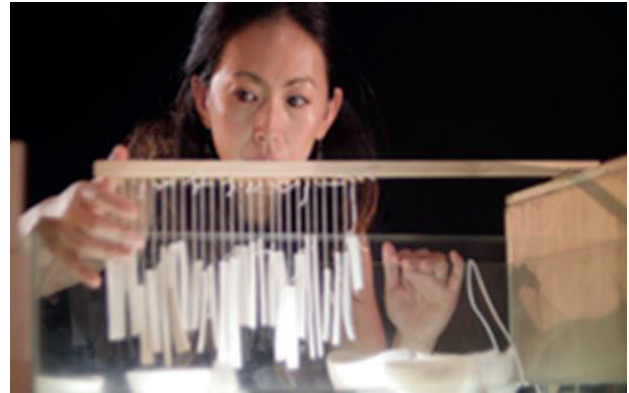
PROJET INTERPARTENARIAL « VOYAGE AUTOUR DU SON »

La **Communauté de Communes du Pays de Barr**, via ses services **Relais Petite Enfance et Animation Jeunesse**, propose depuis 2016, des rencontres dans le cadre du « **Mois autour de la famille** » qui se déroule tous les deux ans au mois de mars, sur l'ensemble du territoire du Pays de Barr.

Au fur et à mesure des années, les actions partenariales s'étaient et évoluent dans l'**objectif de proposer des animations, actions et événements qui répondent au mieux aux besoins et préoccupations des familles et des usagers du territoire.**

En mai 2022, le RPE participe au colloque « Terrains de jeux » organisé par le pôle musical régional et à cette occasion, fait la rencontre de la compagnie HANATSU MIROIR.

Composée d'un ensemble de musiciens et d'artistes contemporains, la compagnie s'applique à faire découvrir et redécouvrir le rapport de l'homme aux sons, par des musiques « inclassées » ...et inclassables !



La magie opère, donnant naissance au projet inter partenarial « **Voyage autour du son** ».

Le RPE entraîne dans son sillage ses partenaires du territoire (SAJ, Établissements d'Accueil du Jeune Enfant, service de Protection Maternel et Infantile, Périscolaires et Ehpad) dans une aventure qui œuvre à la **mise en valeur de l'éveil artistique et culturel** pour tous et plus **spécifiquement auprès des tous petits.**

- Les 12 et 13 janvier, le projet débute dans les **établissements d'accueil du Jeunes enfants** associés à l'événement : Multi-accueil de Barr, Micro-crèches Lucioles et Cabrioles, les P'tits Barr'bouilleurs et les Jardins d'Athéna.

À cette occasion, Mme Ayako Okubo, flutiste, accompagnée de Mme Noémie Poulain, danseuse, ont transporté enfants et professionnels dans la **découverte et l'exploration des sons et de la gestuelle du corps** à travers leur intervention nommée « **de l'air et de la gravité** ».

Une soixantaine d'enfants et les professionnels d'encadrements ont eu l'occasion de profiter de cette proposition artistique :

- les 30 et 31 mars, 5 séances du spectacle « P'tit Ecoute » sont proposées par le RPE au Pôle Enfance Jeunesse. Mme Okubo a transporté son public dans une **appréhension auditive de leur environnement en les initiant en douceur à l'univers du sonore...** Petits et grands se sont trouvés immergés dans une **ambiance qui invitait aux rêves et à la poésie.**

18 assistants maternels, 30 parents, 8 professionnels EAJE et 75 enfants ont participé à l'ensemble des séances.

- Les 15, 16 au PEJ et le 17 juin à la médiathèque de Barr, la compagnie a proposé 6 séances du « Concert Participatif » aux assistant-e-s maternel-le-s ainsi qu'aux familles du territoire. Flute, Bols tibétains, boîte à tonnerre, tubes sonores, tambours, ocarinas et autres objets sonores ont transporté petits et grands dans des **voyages plus extraordinaires** les uns des autres...

15 assistantes maternelles, 26 parents et 54 enfants ont pu bénéficier de ce beau spectacle.

TEMPS FORTS 2023

LES ATELIERS

Dans le cadre de ses missions, le Relais Petite Enfance organise des **temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les assistants maternels**.

Les parents d'enfants âgés de 0 à 3 ans ont également la possibilité de participer à ces ateliers, dans la mesure des places disponibles.

Ainsi, au cours de l'année 2023, le RPE a proposé **six thématiques d'ateliers différentes**, avec depuis le mois de septembre, deux nouveautés :

- un atelier « Yoga »,
- un atelier « Musique » dédoublé (deux séances à destination des assistantes maternelles et une séance à destination des parents).

ATELIERS	COMMUNES	LIEUX	NOMBRE DE SÉANCES
Éveil Musical	Barr	PEJ	19
Éveil Corporel	Saint Pierre	Micro-crèche Jardin d'Athéna	18
Médiation Animale	Barr	Médiathèque	10
BB Signe	Barr	PEJ	20
Yoga	Barr	PEJ	8
Contes	Dambach-la-Ville	Médiathèque	4
TOTAL			79

À noter :

- **vingt personnes** (adultes/enfants) **par session d'ateliers** (soit 1580 places à l'année),
- **inscription mensuelle** aux ateliers et **suivi des listes d'attente** pour **permettre une participation du plus grand nombre**,
- **mixité** : assistant maternel-le-s (qui restent prioritaires) / parents.

LES FESTIVITÉS

En sus des spectacles et ateliers qui ont eu lieu dans le cadre du projet « Voyage autour du son », le Relais Petite Enfance a fêté ses **vingt années d'existence** lors du **Forum Petite Enfance, Enfance et Famille**.

À cette occasion, huit assistantes maternelles volontaires et exerçant sur le territoire se sont investies tout au long du projet et ont travaillé à l'organisation et à l'animation de cette belle journée.

Participer à la mise en valeur de la profession d'assistant maternel est un des crédos phare du RPE qui a proposé un spectacle jeune public à l'occasion de la **Journée Nationale des assistants maternels**.

FESTIVITÉS	COMMUNES	PARTENAIRES	DATES
20 ANS du RPE Au FORUM Petite Enfance, Enfance et Jeunesse	Zellwiller	L'ensemble des partenaires PEJ du territoire	07/10
Spectacle « Ours »	Barr	RPE / Médiathèque	17/11



LES SOIRÉES D'INFORMATION

Un autre axe majeur des missions du RPE réside dans le fait de **permettre aux professionnels de s'informer, se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques**.

SOIRÉES D'INFORMATION	COMMUNES	PARTENAIRES	DATES
Soirée de Sensibilisation « Espace doux »	PEJ Barr	CRPEH	14/03
Soirée d'« information juridique »	PEJ Barr	/	20/03
Soirée d'information « monenfant.fr »	Obernai	RPE Barr/ Obernai/ Rosheim	16/10
GAP AM Groupe d'analyse pratiques professionnelles	PEJ Barr	/	7/11 5/12
Accompagnement professionnel en sophrologie	PEJ Barr	/	16/11 23/11

- Le Centre Ressource Petite Enfance et Handicap a sensibilisé les professionnel-le-s de l'accueil à domicile sur l'**approche multisensorielle « espace doux »**.
- « L'espace-doux » est un **espace-temps privilégié** qui se déroule **dans une ambiance particulière** permettant aux enfants et aux équipes de se distancier du quotidien. C'est une approche multi sensorielle qui **favorise l'exploration et l'expérimentation** libre sans attente de production, dans le respect du rythme et des particularités sensorielles de chacun.



- Pour la seconde année consécutive, une **soirée d'information juridique** a été programmée à destination des parents employeurs et des assistants maternels du territoire animée par une juriste spécialisée dans ce domaine. L'occasion pour nos usagers de **mieux comprendre les rouages juridiques des droits et des devoirs de chacun** dans le cadre du contrat de travail qui les lie.
- En partenariat avec la CAF les RPE de Barr, Obernai et Rosheim ont organisé une **soirée d'information sur les fonctionnalités et l'usage du site monenfant.fr**. En effet, depuis 2021, les assistants maternels agréés ont obligation de s'inscrire et de mettre leurs disponibilités ainsi que les éléments de leur profil à jour régulièrement sur ce site.



Cette rencontre a également été l'occasion d'échanger et de récolter l'avis des professionnels sur leurs **conditions de travail et la valorisation de leur métier**.

- **Les Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle** ont redémarré en novembre avec une nouvelle intervenante. L'analyse de la pratique est un **outil d'intelligence collective** permettant aux professionnels de la Petite Enfance de **développer une posture réflexive sur leur pratique professionnelle au service de l'amélioration de la qualité d'accueil des enfants et de la qualité de vie des professionnels sur le terrain**.

LES FORMATIONS CONTINUES À DESTINATION DES ASSISTANTS MATERNELS

Pour répondre aux besoins des assistants maternels, le RPE a proposé en 2023, deux thématiques de formation continue :

- « Parler avec un mot un signe » Niveau 2,
- « Prévention des risques liés à l'Activité Physique ».

Les formations qui étaient planifiées sur le dernier trimestre n'ont pu aboutir du fait de la décision de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de donner accès aux formations uniquement aux salariés qui n'avaient pas encore commencé une action de formation durant l'année en cours.

FORMATIONS	LIEUX	ORGANISMES	DATES
« Parler avec un mot un signe » Niveau 2	PEJ Barr	CMCG Formations	14/01 04/02
« Prévention des risques liés à l'Activité Physique »	PEJ Barr	IFP	13/05 06/06

Chaque année, l'assistant maternel agréé bénéficie dès la 1^{ère} heure travaillée, de **58 heures de formation continue entièrement prises en charge dans le cadre du Plan de Développement des Compétences** encadré par la branche professionnelle des assistants maternels du particulier employeur.

Cela ne coûte rien, ni au parent employeur ni à l'assistant maternel. Le Plan de Développement des Compétences s'intègre dans l'obligation de l'employeur d'assurer l'adaptation du salarié à son poste de travail et de veiller à la sécurisation de son parcours professionnel.

RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Et depuis le 2 novembre, l'équipe du Service Enfance Jeunesse s'est étoffée avec l'**arrivée de Mme Gloria KRIEGEL**, Éducatrice de Jeunes Enfants qui a pris ses fonctions au RPE aux côtés de Céline SCHOCH, également Éducatrice de Jeunes Enfants.





SERVICE ANIMATION JEUNESSE

OFFRE DE LOISIRS VACANCES

Cette offre de loisirs est proposée durant toutes les **périodes de vacances scolaires**, sauf pour la période de Noël. Comme chaque année, les formules proposées rencontrent un franc succès. Le service répond à la demande constante des familles en augmentant les capacités d'accueil.

On peut notamment mentionner :

- des activités artistiques, sportives, culturelles, sortie, stages de deux à trois jours,
- un peu plus de 550 enfants inscrits sur l'année 2023 sur les quatre périodes de vacances (hiver, printemps, été et automne),
- quatre semaines de centres de loisirs à Epfig durant l'été avec une capacité de quarante adolescents maximum,
- deux mini-séjours nature et sport durant la période de l'été,
- la réalisation d'un court-métrage en film d'animation encadré par Maxime Marion, documentariste et spécialiste du procédé stop motion lors des vacances d'hiver,
- « Repair Café Kids » durant les vacances de Printemps.



PODCASTS

- Jeune Reporter pour l'Environnement, 2^{ème} prix du concours
- Journée du harcèlement au collège du Bernstein

MERCREDIS DU SPORT

Les Mercredis du Sport qui se déroulent au complexe sportif du Piémont à Barr hors vacances scolaires de 14 h à 16 h sont des temps sportifs. Ouvert à tous à partir de 10 ans, gratuit et sans inscriptions. Depuis septembre, en moyenne une trentaine de jeunes fréquentent ce dispositif.

DÉCOUVERTES SPORTIVES

Des découvertes sportives sont mises en place dans onze périscolaires du territoire (Barr, Epfig, Dambach-la-Ville, Stotzheim, Valf, etc...). Lors de la pause méridienne ou les mercredis matin, les CE2, CM1 et CM2 se voient proposer différentes initiations aux sports (Tchoukball, Poullball, Scratchball...). Pendant l'année scolaire, le SAJ intervient au moins sur 3/4 séances par périscolaire. Cela permet de faire découvrir des sports ou jeux encore méconnus auprès des enfants mais aussi de créer un lien et de faire connaître le SAJ aux enfants dès le cycle « primaire ».

PLAN MERCREDI

Durant l'année 2023, plusieurs activités ont été proposées aux périscolaires, notamment BARR centre dans le cadre du plan mercredi : boxe, sortie nature, lego et jeux de société. Le service a été labellisé Terre de Jeux 2024, en février 2023.



ANIMATIONS DE RUE

- Cinéma Plein -Air à Epfig en partenariat avec des associations locales (RESE, association du Foyer Saint Martin). Diffusion du film « Les Minions 2 » avec une après-midi récréative pour les familles (+ de 250 enfants et adultes présents)
- Fête des lumières à Epfig avec Atelier graffiti fluorescent pour les ados (+ de 100 enfants et parents participants)

COLLÈGES

- Intervention à l'internat du Torrenberg (activité pop-up, traqueurs d'infox)
- Projet chant au collège du Bernstein
- Intervention au Collège de Barr (projet aménagement foyer et jeu de société)

LYCÉES

- « Nuit du Sport »
- « Cafète Lycée » (les jeudis et vendredis midi)
- Accompagnement sur une classe en Éducation Morale et Civique

PROJET COURT-MÉTRAGE

- Aide à la réalisation d'un court-métrage de fiction policière organisée par des lycéens. Il est soutenu par le « Réseau Est Cinéma Image et Transmission » et sera finalisé en 2023.

ATELIERS RÉGULIERS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS

- Atelier Manga en partenariat avec la Médiathèque de Barr
- Atelier Théâtre d'impro
- Clair de Rue & Clair de Nuit

RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines a pour mission de recruter, intégrer, former, accompagner et gérer les agents de la Communauté de Communes du Pays de Barr, tout au long de leur carrière.

Ses principales missions :

- Gestion administrative et financière
- Développement des ressources humaines (carrières, compétences, recrutements, formations, etc.)
- Pilotage des emplois et de la masse salariale
- Mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels
- Développement de l'action sociale.

QUELQUES CHIFFRES

49 AGENTS :

- 20 en filière administrative
- 13 en filière technique
- 8 en filière culturelle
- 3 en filière animation
- 4 en filière sociale
- 1 apprentie

MOUVEMENTS :

- 12 départs
- 8 nouveaux agents

FORMATIONS :

- 43 jours de formations totalisés



